LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no 37 Saint-Boniface, du 9 décembre au 15 décembre 1988

SOMMAIRE

La citation de la semaine

«Les participantes sont des femmes qui ont des problèmes de confiance en elles et qui viennent chercher de l'appui et des moyens pour retrouver cette confiance».

Madeleine Boulet explique les buts du programme Nouveau Départ, offert aux femmes au foyer par le Collège communautaire de Saint-Boniface. **Page 5.**



• Aurore Goulet explique de quelle façon Développement et Paix apporte sa pierre à l'édifice des droits de l'homme. **Page 8.**

Le tribunal reprend les audiences mardi

Les parents refont la cour

Cinq des juges de la Cour d'appel du Manitoba auront du pain sur la planche cette semaine avec la reprise, mardi 13 décembre, des audiences sur la gestion des écoles françaises par les francophones.

C'est aussi cette semaine que s'achève notre série sur la normalisation de l'éducation en français. Dans le quatrième et dernier volet, nous tentons de voir quelles conséquences la décision des juges pourrait avoir sur l'ensemble du système d'éducation manitobain.

L'enjeu de cette bataille juridique est considérable. Il concerne en premier lieu l'avenir des jeunes Franco-Manitobains, mais aussi celui des étudiants francophiles inscrits en immersion et mêmes de tous les écoliers du Manitoba.

Laurent GIMENEZ

À lire en page 7.



photo: Lucien Chaput

Le pôle d'attraction

Le village du Père Noël est un pôle d'attraction incroyable depuis la semaine dernière. Le village a été déménagé pour le mois de décembre du Pôle Nord au Centre culturel franco-manitobain.

Le village est ouvert au public le samedi 10 décembre à 13h30 et à 15h. Le prix d'entrée: 3$.

D'autres activités de Noël?

Consultez les pages culturelles de la 11 à la 13.

SPÉCIAL NOËL

Les enfants de Paul

Il y a des morts auxquelles on ne veut pas croire. Comme celle de Paul Guyot, terrassé le 4 août par une crise cardiaque à 71 ans, pendant un voyage en Alberta.

Depuis sa retraite comme caméraman de CBC-Radio-Canada voilà 6 ans, Paul Guyot s'était engagé à fond dans la peinture.

Il avait filmé et photographié professionnellement pendant plus de 25 ans toutes les facettes possible et imaginables de la nature. Il voulait consacrer sa retraite à revivre des instants forts sur un canevas, à donner des couleurs à ses sentiments.

Et il avait peur que le temps puisse lui manquer, comme le remarque sa femme, Odette Guyot: «C'est comme s'il avait eu le pressentiment qu'il ne pourrait pas peindre tout ce qu'il voulait».

Paul Guyot l'autodidacte a peint la nature: ses paysages hauts en couleurs, ses animaux sauvages. Il n'avait qu'un intérêt très limité pour le portrait. Sans doute jugeait-il que sa caméra et son appareil-photo pouvaient donner sur papier des éclats de vie.

La Liberté a tenu à saluer Paul Guyot dans le cadre du Spécial Noël rural. Un hommage au peintre, au photographe, à l'amoureux de la nature, toujours prêt à répondre à son appel pour mieux la comprendre et l'apprécier.

Bernard BOCQUEL

La section spéciale s'étend de la 14 à la 21.



Paul Guyot en compagnie de sa fille Lise.

Le 40e de la Déclaration universelle du droits de l'homme

Pour comprendre et diminuer les injustices



Bernard BOCQUEL

Samedi 10 décembre, une séries d'activités se dérouleront à travers le monde pour marquer le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Et Jeannette Martin sera fière d'avoir fait sa part.

En effet, ce sera en bonne partie grâce à Jeannette Martin si le Manitoba français sera représenté à New-York par une pétition de 4 037 signatures appuyant le respect des droits de la personne.

La pétition qui sera remise aux Nations-Unies est une initiative d'Amnistie Internationale, dont l'éducatrice à l'école d'immersion La Vérendrye est membre depuis 5 ans.

Depuis sa fondation, Amnistie Internationale défend notamment les droits de prisonniers politiques en se basant sur quelques articles clé de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Amené à réfléchir

Jeannette Martin est devenue membre d'Amnistie Internationale parce qu'elle ne peut tout simplement pas concevoir «que des gens soient torturés simplement pour avoir exprimé des opinions, pour appartenir à une race, pratiquer une religion, parler une langue».

Une fois membre de ce groupe de pression international, la Québécoise de naissance est devenue de plus en plus sensible aux problèmes internationaux.

«On est amené à réfléchir sur la situation internationale. Ça éveille à tout un monde que je regardais de loin avant, et qui est maintenant de plus en plus près. Au fur et à mesure qu'on développe ses connaissances, c'est comme si tout ce monde-là m'habite davantage».

Jeannette Martin n'a cependant pas voulu en rester là. Elle a choisi de sensibiliser d'autres personnes. «Quand on croit à quelque chose, on est prêt à y consacrer du temps, à intéresser d'autres personnes. Et puis c'est plus stimulant quand il y a un groupe».

La première rencontre du groupe de Saint-Boniface a eu lieu en janvier 88. Une trentaine de personnes en sont aujourd'hui membres. Le groupe compte recevoir son accréditation d'Amnistie Internationale d'ici le printemps.

Même s'il en est à ses tous débuts, le groupe de Saint-Boniface a déjà mené à bien plusieurs projets de sensibilisation. Le plus visible est le récent blitz de signatures dans les paroisses manitobaines qui a produit cette pétition longue de 4 037 noms qui réclament le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Précision de la Manitobaine depuis 15 ans: «Les responsables de la section francophone d'Amnistie Internationale à Montréal sont très encouragés par l'intérêt du groupe de Saint-Boniface».

Toutefois, le projet le plus important à long terme du groupe de Saint-Boniface est la promotion d'une trousse pédagogique *(utilisée au Québec)* dans certaines écoles.

«On croit beaucoup dans la jeunesse pour l'avenir, souligne l'éducatrice. Je sens que les jeunes sont préoccupés par la paix, l'écologie, les injustices et qu'ils sont prêts à faire quelque chose. On veut leur donner les moyens de comprendre ces injustices et ainsi les encourager à agir pour les faire diminuer».

Jeannette Martin ne croit pas que la Déclaration universelle des droits de l'homme sera la panacée pour éliminer toutes les injustices. «Cette charte est un outil de base sur lequel on peut s'appuyer pour revendiquer».

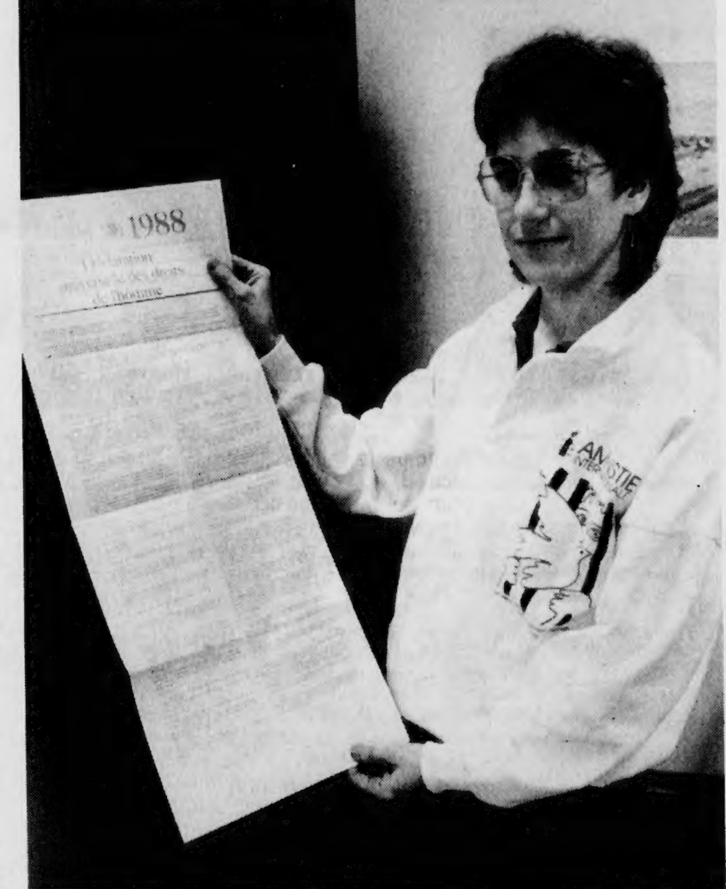
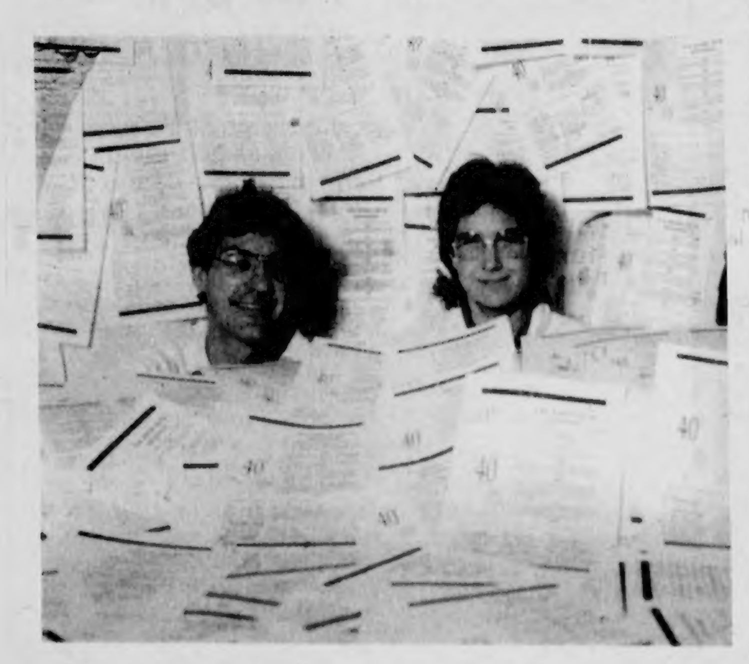


photo: Bernard Bocquel

Jeannette Martin est à l'origine du groupe Saint-Boniface d'Amnistie Internationale. Depuis qu'elle est membre de cette organisation, elle a été amenée à réfléchir davantage sur les questions internationales. Son constat: «En découvrant un aspect à la fois, on se rend compte que le monde international est vaste, mais que c'est possible de le découvrir. Et alors on ne peut plus dire qu'on ne peut rien faire».



François Lafortune et Jeannette Martin ont tenu à prouver qu'ils croulaient sous les signatures en faveur du respect des droits de la personne.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec 1984-1985-1986-1987

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Déprovincialiser la francophonie

Des Québécois ont rendez-vous avec l'histoire jeudi 15 décembre quand la Cour suprême du Canada va très probablement déclarer l'affichage uniquement en français anticonstitutionnel.

En rendant publique plusieurs semaines à l'avance la date de cet important jugement, les juges de la Cour suprême font leur part pour permettre aux politiciens de dédramatiser au maximum l'événement. Déjà, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a indiqué qu'il avait réfléchi à la question, qu'un plan était prêt pour parer à toute éventualité.

Les réactions québécoises au jugement seront une occasion unique de mesurer quel chemin les Québécois ont fait depuis, disons, la décomposition du Parti québécois voilà 4 ou 5 ans. Il s'agira ni plus ni moins d'un test de maturité.

S'il faut en croire certains sondages, une large majorité des Québécois sont favorables à l'affichage bilingue. Toutefois, Robert Bourassa, qui devrait être plutôt bien placé pour parler des Québécois, estime qu'il existe «un profond sentiment d'insécurité culturelle chez les francophones, dû au caractère de plus en plus ouvert de notre société, du faible taux de natalité et de notre situation de minoritaire sur le continent».

Clairement, Robert Bourassa, s'il faut prendre son analyse au pied de la lettre, préside les destinées d'une population qui se sent encore assiégée, menacée, et qui n'envisage pas l'avenir en français avec sérénité. Alors pour éviter que des millions de francophones ne tombent dans des accès de paranoïa aiguë, il doit rassurer son monde en se posant en protecteur indéfectible de la langue et de la culture françaises sur le continent nord-américain.

ÉDITORIAL

Ça commence mal! Il est grand temps que les Canadiens français du Québec comprennent que si leur existence doit vraiment dépendre sur d'une histoire d'affichage unilingue ou bilingue, ils s'enferment dans une logique étroite de territoire qui va les étouffer inéluctablement.

Cette logique se résume simplement: pour se convaincre qu'on peut exister, il faut que tout autour de nous soit uniquement en français, il faut forcer tous les Québécois à apprendre le français. Une logique terriblement défensive et négative, puisqu'elle implique, lorsqu'on conduit le raisonnement jusqu'au bout, que les francophones ont besoin d'un territoire linguistiquement homogène pour *(utilisons le mot atroce)* «survivre» en Amérique du Nord.

Toute le drame de la francophonie canadienne tient dans cette idée absurde que le Québec doit servir de sanctuaire aux francophones d'Amérique du Nord. A la décharge des Québécois, il est vrai que c'est dans la nature historique du Canada de «provincialiser» la francophonie.

Le prochain jugement de la Cour suprême va très probablement être favorable aux droits de la minorité anglo-québécoise. Et donc forcer les gens, espérons-le, à mettre un point final au mythe protecteur de l'affichage unilingue.

Mais espérons surtout que ce jugement servira de point de départ d'une réflexion sur la nécessité d'une francophonie canadienne ouverte. C'est-à-dire, dans un premier temps, d'une francophonie canadienne «déprovincialisée».

Bernard BOCQUEL



VITE LU VITE SU

Saint-Pierre

La 59 fera un détour

L'avenue Jolys-Est deviendra bientôt, pour trois mois, une partie de la route provinciale 59 pendant que le Pont Joubert Creek au sud du village sera rebâti pour permettre le passage de plus gros camions.

Le conseil du village a donné son accord au ministère de la Voirie qui poursuit son programme de réfection des ponts de la route 59.

La date de la mise en place du détour temporaire n'a pas été précisée dans la demande du ministère de la Voirie. Le maire, Gérald Fontaine, précise que la construction sera entreprise cet hiver.

Par ailleurs, le plan de développement du village de Saint-Pierre-Jolys, sur lequel travaille Valdene Buckley du ministère des Affaires municipales, devrait être prêt d'ici un an.

Enfin, notons que la municipalité De Salaberry a ajusté le loyer du village pour les trois prochaines années. Il passe de 220$ par mois à 280$ *(soit 8$ du pied carré)*. Une hausse prévue qui sera absorbée sans problème, indique Gérald Fontaine.

B.B.

Le Manitoba de *A* à *Z*



Après plusieurs mois d'attente, l'arche d'accueil est enfin arrivée sur la Provencher. Voir page 27.

Ritchot

15 semaines pour Gérard Berthelette

Le 31 décembre, à 67 ans, le responsable des travaux publics de la municipalité de Ritchot, Gérard Berthelette, prendra sa retraite après 33 ans de service.

Le résidant de Saint-Adolphe sera aussi le premier employé de la municipalité à bénéficier d'une nouvelle politique adoptée par le conseil pour les employés de longue date.

Dorénavant, tout employé qui quittera la municipalité après 18 ans de service recevra à son départ une semaine de salaire pour chaque année supplémentaire.

Dans le cas de Gérard Berthelette, cela représente 15 semaines payées en plus.

Après le départ du contremaître, Ritchot comptera 8 employés: 3 dans les bureaux et 5 au département des travaux publics. En prévision du départ de Gérard Berthelette, le conseil avait décidé d'embaucher voilà plusieurs mois 2 nouveaux employés. Marcel Dumont pourrait lui succéder au poste de contremaître.

B.B.

LETTRES



Claudine ZAMPRELLI

L'étudiante en 12e année à l'école Précieux-Sang poursuivra son stage en journalisme à La Liberté au début janvier.

Il ne faut pas tomber dans le piège de l'emballage

M. le rédacteur

J'ai ressenti un certain vide en sortant du CCFM lundi soir 28 novembre après le lancement du disque laser «Juste pour dire», compilation de chansons et de musique d'artistes franco-manitobains. Je me suis rendu compte, petit à petit, de l'objet de ma déception.

Tout au cours de la cérémonie officielle, on a vanté le dévouement et l'appui de ceux et celles qui avaient aidé à la mise sur pied de ce projet, le premier de la Société des communications du Manitoba. Pour ça, bravo! Il est évident depuis longtemps que les artistes franco-manitobains ont un grand besoin de véhicules pour diffuser leur oeuvre.

Demandez-le à Gerry et Ziz, qui ni l'un ni l'autre aujourd'hui ne peut se permettre de vivre de son art, et Dieu sait que ce n'est pas par manque de dévouement ou de talent! Mon but ici n'est pas de remettre en question la valeur de l'existence de la Société des communications, c'est clair qu'elle pourra aider à combler un grand besoin, et je lui offre ma profonde reconnaissance et mon appui total.

Qu'on remercie du fond du coeur les agences gouvernementales du développement de la culture, qui ont généreusement offert leur appui financier à ce projet, pas de problème non plus: la communauté artistique est la première à reconnaître l'importance de leur contribution.

Non, ce qui m'a déçu lundi 28, c'est qu'au cours de tous ces propos, les artistes, «sans qui ce projet n'aurait pas été possible», sont a toute fin pratique restés dans l'anonymat.

On a nommé est remercié en particulier, (et ce avec beaucoup d'émotion), les organisateurs du projet et les agents gouvernementaux impliqués, et d'autres comme Stephen Ostick du Winnipeg Free Press, qui fera peut être, je suppose, la critique du disque.

Par contre, pour ce qui est des artistes, on les a remerciés collectivement, et de façon sommaire, d'avoir bien pris le temps de retrouver les rubans magnétiques contenant la musique qu'on avait endisquée.

Voilà le problème... J'ai eu l'impression d'assister à un lancement de la machine à imprimer pendant que l'auteur passait à l'oubli.

C'est un phénomène typique, et qui ne date pas d'hier. Phénomène qu'on remarque beaucoup dans le domaine même de la musique populaire, où le médium constitue souvent le message, où l'essentiel du contenu prend un rôle secondaire à l'emballage. C'est un piège dans lequel il est facile de tomber, tellement il est présent autour de nous.

Et je sais, pour l'avoir vécu, à quel point il peut être enivrant de mener à bon port, après un long travail, et beaucoup de dévouement et d'acharnement, un projet qui nous tient à coeur. Mais de grâce, n'oublions pas les articles, pour qui ces pièces musicales marquent jusqu'à 15 ou 20 ans de travail et de dévouement, souvent dans des conditions moins qu'idéales.

Les artistes, qui ont comme mission de refléter notre communauté et notre société, et nous aider à améliorer, par leur vision (et sans prétention) le monde dans lequel nous vivons. «Nos» artistes, sans qui ce disque laser ne serait qu'un morceau de plastique, et rien de plus... 'scusez-la...

Norman Dugas
Saint-Boniface
le 29 novembre 1988

Lettre ouverte à Monique Leyrac

Les textes que vous avez vécus avec une telle intensité, avec une telle présence m'ont rappelé que la politique de l'autruche était trop lâche, que la mort télévisée, en direct au moment des repas, n'était qu'une abstraction, qu'une succession d'images électroniques, donc aseptisées, venues d'ailleurs.

La guerre, la maladie, la mort, le racisme, la haine ne sentent pas bon et Brecht et Prévert sont malheureusement toujours d'actualité...

«Pour faire le portrait d'un oiseau» (*) cependant je ne choisirais pas l'autruche pour modèle, il y a un temps pour chaque chose, pour rire, pour pleurer, pour s'émouvoir.

Merci au Cercle Molière pour la grande variété et la qualité de ses présentations ou productions.

(*) Paroles, de Jacques Prévert

Jean-François Roederer
Winnipeg
le 5 décembre 1988

Lettre ouverte à Roland Mahé

Trois Franco-Manitobaines «pure laine» viennent reconnaître ton inlassable dévouement et ta volonté ferme de vouloir présenter à la communauté des pièces de théâtre «pour ceux qui se donnent la peine d'écouter».

Il n'y a pas de doute, le théâtre ne se prête pas à l'indifférence. En plus nous ne sommes pas tout nés «poètes».

Nous trouvons déplorable et inacceptable les commentaires parus dans la lettre ouverte venant d'une Néo-Manitobaine.

Le Cercle Molière et Monique Leyrac, avec leur talent et leurs années d'expérience, ont certes semé beaucoup plus que ce qu'ils ont récolté!

Marcelle Forest
Hélène Bulger
Maria Chaput
Saint-Boniface
le 2 décembre 1988



Laurent GIMENEZ

Villages

Depuis le mois de mars, une fois toutes les deux semaines, nous vous proposons de partir à la découverte d'un village manitobain et de rencontrer les gens qui l'habitent et l'animent.

La parution de la série Villages sera suspendue durant le mois de décembre, temps des fêtes mais aussi de la neige et des chaussées glissantes! Le rendez-vous bimensuel reprendra dès le mois de janvier avec La Salle en vedette.



Droit au coeur

Un petit gars de Brandon a fait des adieux émouvants au berger allemand de 11 ans qui l'a sauvé de la noyade au mois de février. Il a fallu piquer l'animal, qui souffrait d'une tumeur.

Des fois, on accuse les journaux de jouer bassement sur les sentiments de leurs lecteurs. Et c'est trop souvent vrai.Mais il y a ces exceptions qui rendent les condamnations globales bien difficiles.

Car qui cette fois n'aurait pas été sincèrement touché par cette photo, qui aurait regretté qu'on fasse appel à ses bons sentiments devant cette petite tragédie humaine? Des fois, il n'y a rien de mal à être touché par une photo aussi forte, à se sentir un peu plus humain, ne serait-ce que l'espace d'un instant...

Conflit d'intérêt?

■ C'est bien connu: un(e) journaliste doit être objectif quand il écrit un article, sinon il abuse son monde. Par contre, quand il signe un éditorial, là, il peut renoncer à son objectivité.

Objectif le jour en rédigeant un VITE LU, VITE SU, subjectif la nuit en concoctant un éditorial. La version journalistique du Dr Jekyll et Mr Hyde. Avec une telle conception du métier, tout bon journaliste devrait être schizophrène.

Heureusement, cette manière de robotiser la profession, même si elle sonne bien en théorie, est de plus en plus battue en brèche. Finalement, on commence à réaliser que la fameuse objectivité n'est qu'une illusion, une invention de patrons de presse qui avaient là un moyen parfait pour faire tomber leurs journalistes en ligne.

Il devient de moins en moins rare que des voix s'élèvent pour dénoncer le vieux mythe de l'objectivité. Au lieu d'objectivité, on préfère parler d'honnêteté journalistique. Concrètement, cela veut dire que le journaliste va choisir ses informations pour écrire un article sans privilégier une gang en particulier.

Evidemment, cette nouvelle approche, qui fait du journaliste un acteur social à part entière et pas seulement un robot alignant objectivement des paragraphes, amène la question suivante. Si un journaliste est un être humain qui a le droit d'exister socialement, cela veut dire qu'il va peut-être écrire sur un sujet dont il est partie prenante?

En d'autres mots plus crus, cela veut dire qu'un journaliste peut se trouver dans une situation de conflit d'intérêt. C'était déjà absolument le cas dans le scénario du «journaliste objectif». Mais là, cela devient plus évident et ça inquiète du monde, dont Peter Desbarats, qui gagne sa vie comme doyen de la Graduate School of Journalism de l'université Western Ontario.

Il notait dans le Globe *(29 novembre)*: «A modern journalist (sic) producing not only hard news but analytical articles (...) perhaps more influential than clearly labelled editorials, is not a neutral conduit of information. *(comme s'il l'était avant!)* His or her social, economic and political history become areas of legitimate public interest(...)»

Choix correct

Tout cela est très bien, à condition que l'on ne fasse pas une obsession du conflit d'intérêt. Du style: tu ne peux pas écrire un article sur Francofonds, puisque tu contribues à cette Fondation. Car, ce qui compte en définitive, c'est la probité intellectuelle du journaliste, pour assurer un choix correct d'informations pour un article. Ensuite, à charge du lecteur de juger sur pièce.

Bernard BOCQUEL

Prêtes pour un nouveau départ

Se lancer dans le milieu du travail n'est pas toujours chose facile pour les femmes au foyer. Le programme Nouveau Départ se propose de les aider à franchir ce pas.

Nouveau Départ est un programme offert gratuitement par le Collège communautaire de Saint-Boniface, grâce à une subvention du Centre d'emploi. Le programme s'étale sur trois mois à raison de deux journées de cours par semaine.

Au programme: soutien psychologique et conseils pratiques *(comment rédiger un curriculum vitae, par exemple)* pour les femmes au foyer qui veulent reprendre une activité professionnelle après au moins trois ans d'interruption.

«Les participantes sont des femmes qui ont des problèmes de confiance en elles et qui viennent chercher de l'appui et des moyens pour retrouver cette confiance», explique la responsable du programme, Madeleine Boulet.

Le programme existe depuis déjà cinq ans. Les participantes de cette année, qui ont effectué un stage pratique de leur choix pendant deux semaines, ont reçu leurs attestations le 1er décembre. Deux d'entre elles ont d'ailleurs déjà trouvé du travail: Alice Daudet et Lilliane Rivard.

«Environ une centaine de femmes ont suivi le programme depuis le début, indique Madeleine Boulet. Je dirais que les trois quarts ont trouvé du travail et beaucoup sont très actives dans le bénévolat».

Le Centre d'emploi est d'accord pour continuer à financer le programme, mais à condition qu'il y ait un minimum de 15 inscriptions. Or, comme le précise Madeleine Boulet, certaines femmes sont souvent gênées et hésitent à se présenter pour suivre le programme.

«Tout est gratuit, souligne-t-elle. On a le gâteau et le glaçage du gâteau. Ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter». Les personnes qui désirent s'inscrire pour la prochaine session (qui aura lieu au printemps s'il y a assez de monde) doivent se manifester au plus vite en appelant Lorraine Roch au 233-0210 ou Madeleine Boulet au 233-6166.

Laurent GIMENEZ



Photo:Paul Fournier

Les diplômées de la «promotion 1988» de Nouveau Départ, accompagnées de leurs animatrices: 1ère rangée: Agnès Dubois *(Winnipeg)*, Thérèse Jolicoeur *(Lorette)*, Madeleine Habeck *(Winnipeg)*, Marie-Blanche Oliviero *(Saint-Claude)*, Juliette Lecocq *(Winnipeg)*, Alice Daudet *(Winnipeg)*, Adrienne Paquette *(Saint-Boniface)*; 2e rangée: Claudine Cécile *(Sainte-Anne)*, Lucienne Richard *(Richer)*, Madeleine Boulet, responsable du programme et Lorraine Dumont, animatrice; Elizabeth Bérard *(Winnipeg)*; 3e rangée: Suzanne Ritchot *(Sainte-Anne)*, Nicole Brémault *(Winnipeg)*, Antoinette Vermette *(Saint-Jean-Baptiste)*, Léona Alarie *(Winnipeg)*, Cécile Prairie *(Saint-Boniface)*. Absente sur la photo: Lilliane Rivard *(Winnipeg)*.

VITE LU VITE SU

Sainte-Anne

Zonage et élagage

Une nouvelle audience publique aura lieu à Sainte-Anne-des-Chênes *(probablement au début de 1989)* à propos du nouveau plan de zonage municipal élaboré par le village.

Cependant, comme le précise Guy Lévesque, secrétaire-trésorier du village de Sainte-Anne, cette audience publique ne portera que sur deux amendements mineurs introduits à la suite de l'audience publique du 14 novembre.

Le plan de zonage consiste à désigner les secteurs résidentiels et commerciaux dans le village. L'élaboration du nouveau plan (le précédent datait de 1964) a coûté près de 3 000$ au village de Sainte-Anne.

Par ailleurs, les conseillers municipaux ont décidé de continuer cette année le programme de lutte contre la maladie des ormes, avec une dépense maximum de 800$ *(la moitié des dépenses est assumée par la province)*. Le traitement contre la maladie consiste surtout à élaguer les arbres..

L.G

La justice en français dans l'Ouest canadien d'hier à aujourd'hui

Protection de la langue

Les premiers traités des années 1700 ne protégeaient que le droit de pratiquer la religion catholique. Par contre, la loi créant le Manitoba en 1870, reprit certaines dispositions de la **Loi constitutionnelle de 1867.** Ces dispositions permettant l'utilisation égale du français et de l'anglais, autant au Parlement du Canada et à la législature du Québec que dans les textes législatifs et dans les procédures judiciaires, furent adaptées au contexte manitobain.

Mais, pour les francophones de l'Ouest canadien, cela suffisait-il pour protéger leur langue? Nous regarderons quelles ont été les interventions nécessaires pour faire valoir les droits conférés par la loi. Nous verrons quel rôle les tribunaux durent assumer lorsque ces droits ont été bafoués par les gouvernements responsables de les protéger. Nous regarderons ainsi où en est rendue la lutte pour la survie de la langue française dans l'Ouest. Nous nous demanderons ensuite, si à la lumière de l'histoire, la «protection» de la langue s'avère suffisante. Ce regard nous permettra de soupçonner si la «promotion» du français n'est pas effectivement fondamentale à la survie et à l'épanouissement de notre langue natale.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me. Daniel MATHIEU

Au Manitoba: 1870 à 1988

Le gouvernement manitobain, au printemps de notre province, n'a enduré le bilinguisme que durant 20 ans. En 1890, une loi ordinaire fut adoptée afin de rendre l'anglais la langue unique de la législature, des textes législatifs et des tribunaux. Cette loi concrétisait le désir du gouvernement de l'époque de faire échec aux garanties prévues à l'article 23 de la **Loi sur le Manitoba.**

Le recours aux tribunaux : l'impasse

Cette loi imposant l'unilinguisme anglais au Manitoba fut déclarée invalide dès 1892 par la Cour de comté de Saint-Boniface, dans l'affaire **Pellant c. Hébert.** Cette même Cour, en 1909, dans l'affaire **Bertrand c. Dussault,** se prononça une deuxième fois sur l'invalidité de la loi, Les autorités décidèrent à ces deux occasions d'ignorer la décision des tribunaux, qu'elles ne portèrent d'ailleurs pas en appel. Il fallut attendre jusqu'en 1979 pour que la contestation d'un citoyen, dans l'affaire le **Procureur général du Manitoba c. Forest,** se rendre enfin devant le tribunal de dernière instance du pays : la Cour suprême du Canada. Et cela, malgré le refus des autorités, une fois de plus, de porter la question en appel. La Cour suprême statua que l'article 23 est enchâssé dans la Constitution du Canada et que la province n'a pas le pouvoir d'y toucher au moyen d'une loi provinciale ordinaire. Donc la loi de 1890 est inconstitutionnelle et la province du Manitoba ne peut pas faire de l'anglais la seule langue officielle. Hélas, la Cour suprême ne va pas plus loin et ne se prononce pas sur l'effet de l'invalidité de la loi en question.

La Cour suprême du Canada : l'issue

Cela prendra la contestation d'une contravention du **Code de la route** par un étudiant en droit en 1981 pour que cette question soit adressée de nouveau par la Cour suprême, dans l'affaire le **Procureur général du Manitoba c. Bilodeau.** La Cour suprême déclara invalide toutes les lois du Manitoba adoptées uniquement en anglais depuis 1890. Par contre, afin d'éviter que la province du Manitoba se retrouve sans système juridique valide et efficace, la Cour appliqua le principe de la primauté du droit, c'est-à-dire, de l'existence de l'ordre public. Elle opta pour la validité temporaire des lois, par ailleurs invalides, jusqu'à ce qu'il soit possible au Manitoba de se conformer de nouveau aux exigences de l'article 23, c'est-à-dire d'adopter et publier les lois en français et en anglais. À cette fin, la Cour fixa l'échéance au 31 décembre 1988.

Et l'éducation en français?

Si du côté des textes législatifs la bataille n'a pas été facile, du côté du droit à l'éducation en français au Manitoba, la lutte continue.

La **Loi de 1870 sur le Manitoba** prévoyait à l'article 22 la préservation du système scolaire en place, soit de dix conseils scolaires catholiques et dix protestants. En 1890, le gouvernement passa une loi ayant pour effet de rendre illégal l'usage du français comme langue d'enseignement. Ce n'est qu'en 1971 que la **Loi sur les écoles publiques** est finalement modifiée pour permettre l'usage égal du français et de l'anglais comme langue d'enseignement. Mais là ne s'arrête pas la question. Le droit de gestion des écoles franco-manitobaines par les francophones est présentement devant la Cour d'appel du Manitoba (voir **La Liberté**, le 18 novembre 1988, p. 9 «La normalisation de l'éducation française»).

Où en sommes-nous donc aujourd'hui?

Eh bien, au 31 décembre 1988, nous en serons, au Manitoba, à peu près là où l'on en était au 30 mars 1890, la veille de l'adoption de la loi (invalide) faisant de l'anglais la seule langue officielle au Manitoba. Que nous a valu la protection que les pères du Manitoba auront inséré dans le texte de la loi constitutionnelle de la province en 1870? Sans ces deux paragraphes de la **Loi sur le Manitoba** (articles 22 et 23), la bataille menée depuis 70 ans, pour faire reconnaître, valoir et respecter nos «droits» de vivre en français, n'aurait abouti à rien de concret. Tant bien que mal, les autorités ont dû rebrousser chemin pour reconnaître aujourd'hui ce qu'elles ont renié hier : le droit à la minorité linguistique au Manitoba d'être gouverné en français, d'être jugé en français, et d'être éduquée en français. Mais qu'en est-il de nos voisins?



La Cour suprême du Canada a donné gain de cause à Georges Forest en 1979.

Archives de La Liberté.

À venir

Nous verrons, dans le prochain article, quel sort a été réservé aux droits linguistiques de la minorité francophone des autres provinces de l'Ouest. Nous verrons, d'un côté, l'interprétation qui a été retenue par les gouvernements de ces provinces et de l'autre côté, les revendications des communautés francophones.

Comme au Manitoba, l'histoire se répétera. Comme au Manitoba, c'est par le truchement des tribunaux que les francophones feront valoir leurs droits. Mais le résultat final sera-t-il le même?

Terminologie juridique

Un acte

En droit, on ne trouve au mot acte que trois sens:

- D'abord son sens général d'une action humaine, par ex. : **un acte de grossière indécence.**
- C'est aussi la manifestation de volonté qui produit des effets de droit, par ex. : **un acte d'administration.**
- Enfin, c'est une pièce écrite qui constate un fait, une convention, une obligation, par ex. : **un acte translatif de propriété.**

Ce n'est jamais un texte législatif. Celui-ci est désigné par le mot loi.

Par ex. : **la Loi sur la preuve**
la Loi sur la faillite

Une exception, pour des raisons historiques : **L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.**

(Source : AJEFO, Ottawa)

Nouvelles

L'Institut Joseph-Dubuc Inc. vient de recevoir un octroi de la **Fondation manitobaine du droit** dans le but de subventionner les projets de son Comité des services juridiques.

Ainsi, l'Institut organisera un répertoire de référence aux services des avocats francophones du Manitoba à l'intention du public.

Également, il est prévu d'offrir un atelier au grand public portant sur les droits linguistiques au Manitoba ainsi que sur les services en français déjà disponibles.

Une nouvelle série de dépliants portant sur la vulgarisation du droit en français sera préparée au cours de l'année, en continuité d'une série introduite en 1985, en voie d'être publiée conjointement avec **l'Association du Barreau canadien (Division manitobaine), la Société du Barreau et l'Association d'éducation juridique communautaire.**

VITE LU VITE SU

Saint-Pierre

Richard Turenne quitte la Caisse populaire

Le directeur de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys depuis 1983, Richard Turenne, quittera son poste le 31 décembre pour devenir directeur de la succursale de la Cambrian Credit Union à Saint-Boniface.

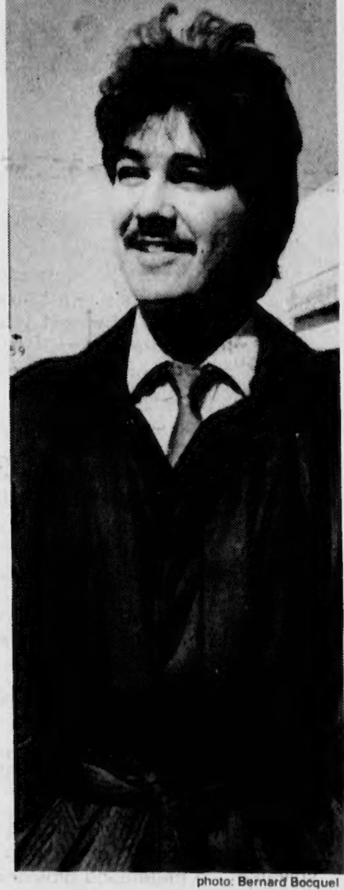


photo: Bernard Bocquel

Richard Turenne, directeur de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys jusqu'au 31 décembre, a mis sa maison en vente afin de déménager en ville.

Le natif de Saint-Pierre-Jolys, âgé de 27 ans et père d'un enfant (et bientôt d'un deuxième annoncé pour le mois de mars) explique pourquoi il a accepté la proposition de la Cambrian Credit Union.

«Je considère que c'est une suite normale à ma carrière, disons une promotion. L'équipe qui travaillera sous ma responsabilité sera deux fois plus nombreuse qu'à Saint-Pierre» (huit personnes dont cinq à temps plein).

«Sans l'expérience que j'ai acquise comme directeur adjoint *(à partir de novembre 82)* et directeur de la Caisse populaire de Saint-Pierre, je n'aurais jamais pu obtenir ce poste», poursuit celui qui s'apprête à devenir le premier directeur bilingue de la succursale bonifacienne de la Cambrian Credit Union.

Parmi les bons souvenirs qu'il garde de son activité à la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys, Richard Turenne signale les bonnes relations de travail avec La Liberté: «Beaucoup de membres n'ont souvent dit combien ils appréciaient les articles que La Liberté consacre aux caisses populaires. Cela leur permet d'être au courant même quand ils ne peuvent pas assister aux assemblées annuelles».

Les candidat(e)s au poste de directeur(trice) de la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys ont jusqu'au 13 décembre pour se manifester. Le choix sera, dans la mesure du possible, effectué avant les fêtes.

L.G.

La normalisation de l'éducation française

Si les juges disaient oui à la gestion des écoles par les francophones

La carte scolaire risquerait un bouleversement


Archives La Liberté

Dans la Seine, toutes les écoles françaises ont déjà leurs établissements bien à elles, comme l'école Lagimodière de Lorette.

Si les juges de la Cour d'appel reconnaissent le droit des Franco-Manitobains à gérer eux-mêmes leurs écoles, c'est tout le système d'éducation de la province qui pourrait s'en trouver bouleversé.

Rappelons que la Cour d'appel, qui reprendra les audiences à ce sujet mardi 13 décembre, doit répondre à trois questions qui se présentent grosso modo comme suit:

1) Le gouvernement manitobain a-t-il le droit de fixer un nombre minimum d'élèves (en l'occurrence 23) pour offrir un programme d'enseignement en français?

2) Les Franco-Manitobains ont-ils droit à des écoles séparées?

3) Les Franco-Manitobains ont-ils le droit de gérer et de contrôler eux-mêmes leurs écoles?

Si les juges répondent non à la première question et oui aux deux suivantes, la Fédération provinciale des comités de parents *(FPCP)* pense que le gouvernement manitobain n'aura d'autre choix que d'amender sa loi scolaire pour donner aux francophones le contrôle sur leurs écoles.

Dans une telle hypothèse, quelle nouvelle structure faudra-t-il mettre en place?

Un comité de travail composé de différents organismes franco-manitobains a présenté en janvier dernier un modèle de structure scolaire homogène qui aurait la responsabilité de toutes les écoles françaises du Manitoba.

La structure en question comprendrait une commission scolaire provinciale de 11 commissaires chapeautant quatre conseils régionaux et de multiples comités d'écoles. D'autres formules, moins «radicales», sont évidemment possibles. Comme l'élection de commissaires francophones à l'intérieur des divisions scolaires existantes.

Quoiqu'il en soit, certains commissaires d'écoles redoutent les conséquences possibles pour l'ensemble du système d'éducation ou mettent en doute la viabilité, notamment financière, d'une structure scolaire homogène.

Ainsi, le porte-parole de la Manitoba Association of School Trustees (MAST), David Church, estime que «non seulement plus d'une dizaine de divisions scolaires seraient directement affectées, mais il y aurait des conséquences pour l'ensemble de la structure scolaire du Manitoba».

Laurent GIMENEZ

Voici quelques problèmes posés par une commission francophone

1 *Les divisions scolaires pourront-elles maintenir leurs programmes?*

2 *Les divisions scolaires seront-elles encore viables financièrement?*

3 *Qu'arrivera-t-il aux écoles 50 /50?*

Des conséquences difficiles


photo: Bernard Bocquel

Il y a 2 ans, les commissaires de la Rouge s'était déjà posés le problème de la programmation à Saint-Pierre.

Si une commission scolaire francophone unique voit le jour, le coup sera dur pour plusieurs divisions scolaires de la province qui verront fondre leurs effectifs.

En fait, une dizaine de divisions sont concernées: celles qui ont une ou plusieurs écoles françaises sur leur territoire. Le cas le plus extrême est celui de la division scolaire de la Rouge dont plus de 80% des élèves *(1007)* sont actuellement inscrits dans des écoles dites françaises.

Plusieurs questions -dont on ignore encore les réponses- se posent dans l'hypothèse où serait mise en place une structure scolaire unique qui prendrait en charge toutes les écoles françaises de la province. En voici quelques unes.

1

■ Les divisions scolaires qui perdraient une partie de leurs effectifs pourraient-elles garantir les mêmes services aux étudiants anglais et d'immersion qui resteraient à leur charge?

Dans le cas d'une division scolaire comme celle de la Seine, la réponse est non. Exemple: le programme spécial à destination des surdoués est assuré par un seul employé bilingue qui travaille à la fois avec la clientèle française, anglaise et immersion. Si la Seine perdait 25% de ses effectifs (pourcentage des étudiants français dans la division), elle n'aurait sans doute plus les moyens d'offrir le programme pour les surdoués.

Pour des raisons économiques. plusieurs divisions scolaires sont ainsi obligées de partager leurs ressources pédagogiques et humaines entre les programmes français et immersion.

2

■ Les divisions scolaires concernées seront-elles encore viables financièrement?

Une chose est sûre: la perte d'étudiants entraînerait une baisse significative du revenu des divisions. En effet, à l'heure actuelle, la province fournit en moyenne 73% du budget des divisions *(82,3% dans la Seine et 78% dans la Rouge)*. Or, l'un des principaux critères pour évaluer le montant des subventions provinciales, c'est précisément le nombre d'étudiants.

De plus, les divisions scolaires reçoivent une subvention fédérale de 250$ par étudiants inscrits dans une écoles française ou d'immersion. Ces subventions sont destinées à promouvoir l'enseignement en français, mais elles servent aussi à payer les dépenses d'administration générale des divisions.

3

■ Qu'arrivera-t-il aux écoles françaises qui ont un programme 50/50 et à celles qui ont un nombre insuffisant d'élèves?

Trois exemples intéressants dans la division scolaire de la Rouge, la seule au Manitoba dont tous les commissaires sont francophones.

♦ A Saint-Malo, les parents ont eu l'occasion en mars dernier d'exprimer leur satisfaction avec le programme 50/50. Si une commission francophone unique voyait le jour, ils devraient choisir entre porter la part du français à 75% ou passer sous la coupe d'une commission scolaire majoritairement anglophone.

♦ A Letellier, l'école a été maintenue parce que le programme français a été transformé en un programme d'immersion. Là encore, les parents francophones auraient le choix entre envoyer leurs enfants en dehors du village dans une école française, ou accepter de dépendre désormais d'une commission scolaire anglophone.

♦ A Saint-Pierre-Jolys, on prévoit dans les années à venir une baisse des effectifs au secondaire français. La division scolaire de la Rouge compte donc sur l'arrivée dans deux ans des premiers secondaires immersion pour garantir l'existence de l'école secondaire française dans le village.

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

La Salle

Une école toute neuve en 1990?

Les commissaires de la division scolaire de la Seine ont décidé le 6 décembre de déposer une demande auprès du ministère de l'Education afin d'obtenir la construction d'une nouvelle école à La Salle.

Le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes, estime que la demande a de bonnes chances d'être acceptée et il espère que l'école pourrait ouvrir ses portes dès la rentrée 1990. D'ici là, comme la place manque, deux nouvelles classes portatives vont être installées

La décision de demander une nouvelle école a été prise à la suite d'une audience publique qui s'est déroulée à La Salle le 29 novembre. La division scolaire a également l'intention de prolonger le programme anglais de l'école jusqu'à la 9e année lorsque le nouveau bâtiment sera construit *(l'école de La Salle offre pour l'instant le programme anglais maternelle à 6)*.

Selon Wendell Sparkes, la construction d'une nouvelle école à La Salle est rendue nécessaire par le développement résidentiel du village. On estime que le nombre d'élèves pourrait augmenter de 50 à 60 dans les trois prochaines années.

L.G

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Vigiles de Développement et Paix à Saint-Pierre, Saint-Malo et Saint-Boniface

La solidarité au-delà d'une signature

Samedi 10 décembre à Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et Saint-Boniface, Développement et Paix organise des vigiles de prières en faveur des peuples d'Afrique australe.

Chaque année durant sa campagne de sensibilisation à l'automne, l'organisme catholique Développement et Paix cible un problème particulier. Cette année , les responsables ont décidé de sensibiliser les gens à l'apartheid sud-africain et ses conséquences sur les pays voisins de l'Afrique du Sud.

Le comité du diocèse de Saint-Boniface a recueilli un bon millier de signatures qui seront remises, avec des milliers d'autres, au ministre canadien des Affaires extérieures, Joe Clark, samedi 10 décembre.

Les leaders de Développement et paix ont choisi cette date parce qu'elle coïncide avec le 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme . *(voir aussi l'article en page 2).*

Les vigiles de prières organisées par les responsables paroissiaux de Développement et Paix constituent donc une étape supplémentaire dans la sensibilisation aux conditions des Noirs en Afrique du Sud.

La présidente du comité diocésain, Aurore Goulet, précise: «Il s'agit de démontrer que nous sommes solidaires de ces peuples pas juste en envoyant des listes de signatures au ministre des Affaires extérieures».

«Une vigile, c'est un geste concret que nous posons à l'intérieur d'une paroisse. Ça renforce ce que les gens peuvent entendre , voir et lire dans les journaux, à la radio et à la télévision», ajoute la native de Saint-Pierre-Jolys.

Aurore Goulet, avec surtout l'aide d'Annette Goulet, a organisé la vigile à Saint-Malo, samedi 10 à 20h45 à la sacristie. Elle attend une quarantaine de personnes. Un chiffre un peu optimiste?

Réponse: «Moi, j'ai confiance dans les gens. S'ils ont la chance de s'informer, de poser des gestes, ils vont le faire. Je suis pour qu'on invite les gens à se dépasser. Moi, je veux voir les choses plus belles qu'elles sont. C'est comme ça qu'on réalise des choses».



photo: Bernard Bocquel

La présidente du diocèse de Saint-Boniface de Développement et Paix, Aurore Goulet. «Je connais Développement et paix depuis 1978, mais cela fait surtout deux ans que je suis vraiment active. Je me suis engagée car je crois qu'il n'y a pas de paix sans justice».

La vigile de Saint-Pierre-Jolys aura lieu samedi 10 à 19h30 dans le foyer de l'église. Le groupe local de Développement et paix est animé par les abbés Louis Laurencelle et Maurice Deniset-Bernier, ainsi que Lyse Desharnais, Yolande Marion, Roger Mulaire et Henri Desharnais.

Ce dernier note: «La vigile va se dérouler dans le style Renouveau. Ça sera simple, ouvert, sans cérémonie. Un vidéo de 14 minutes sera présenté. On attend une cinquantaine de personnes. Mais ça ne serait pas important si moins de monde venait. Car c'est l'intention qui compte».

A Saint-Boniface, la vigile se tiendra à la Cathédrale samedi 10 à 20h30.

Le groupe de Saint-Norbert, animé par Roger Dubois et Hubert Balcaen, a tenu sa vigile le 2 décembre. Quelque 25 personnes ont participé. Quant au groupe de Saint-Léon, dont Hélène Labossière a la responsabilité, il a choisi de tenir sa vigile jeudi 8 décembre.

Bernard BOCQUEL.

VITE LU VITE SU

Winnipeg

Fiesta de la navidad

La traditionnelle Fiesta de la navidad *(fête de Noël)* de l'Association latino-américaine de Winnipeg aura lieu vendredi 16 décembre de 20h à 23h à la résidence Langevin, 210 rue Masson.

La fête comprend des chants traditionnels espagnols ainsi qu'une collation et des rafraîchissements. Pour se procurer des billets, vendus au prix de 8$, on peut appeler Pat au 256-8296 ou George au 663-5569.

L.G.

Du centre-ville au Centre-Ville

La compagnie Pioneer Life s'installe sur le Boulevard

«A ma connaissance, c'est la première fois qu'une grosse compagnie d'assurances s'installe à l'est de la rivière Rouge», souligne Lucien Nayet, qui travaille pour Pioneer Life depuis deux ans.

Le propriétaire de l'Immobilière de Saint-Pierre Realty est le seul agent bilingue de cette compagnie de l'Ouest canadien active dans trois domaines: l'assurance-vie, l'assurance accident-maladie et les investissements.

C'est donc tout naturellement vers lui que les responsables manitobains de Pioneer Life se sont tournés pour percer sur le marché francophone. Il faut bien dire que le déménagement de la compagnie du centre-ville de Winnipeg au Centre-Ville boulevard Provencher fournit une occasion idéale pour s'intéresser au marché francophone.

«Sur la vingtaine d'agents, je suis le seul bilingue. Alors le manager de la branche manitobaine, M. Grant Karst, m'a demandé de bien vouloir faire connaître les produits de la Pioneer Life aux francophones».

Lucien Nayet a évidemment bien conscience qu'il ne vendra pas de l'assurance aux francophones sous prétexte que le siège manitobain de la compagnie est maintenant à Saint-Boniface.



photo: Bernard Bocquel

Lucien Nayet, au beau milieu des nouveaux locaux de la compagnie Pioneer Life, qui sont en voie d'installation au 3e étage de l'édifice Centre-Ville boulevard Provencher. Le siège social de cette compagnie de l'Ouest, qui est associée à la Great West Life et First City Trust, se trouve à Regina.

«Nous avons deux produits au-dessus de la moyenne. Un pour les jeunes de moins de 25 ans, un autre pour les personnes entre 25 et 70 ans. Il s'agit d'assurance-vie avec un plan de retraite ou d'épargne. Soulignons que ces plans sont personnalisés et flexibles».

Notons au passage que ces plans de retraite constituent un nouveau terrain de bataille pour les compagnies d'assurances. Explication de Lucien Nayet: «Comme chacun le sait, les Canadiens doivent s'attendre à ce que le montant de leur retraite payée par le gouvernement sera réduit dès les prochaines années parce qu'il y aura probablement moins de cotisants au plan de retraite gouvernemental».

Lucien Nayet sait aussi que les Canadiens sont souvent sur-assurés. «Les Canadiens sont sur-assurés, mais mal assurés. Car la plupart du temps, ils prennent de l'assurance qui répond à leurs besoins immédiats. Mais les situations et les besoins changent, et ils ne changent pas forcément les conditions de leurs polices, qui ne remplissent peut-être plus les besoins du moment».

Lucien Nayet est devenu agent d'assurance pour mieux répondre aux besoins des clients de sa compagnie l'Immobilière de Saint-Pierre, fondée en 1981. «Des gens me demandaient de les aider à investir leur argent une fois la maison vendue. Alors j'ai décidé de suivre des cours pour être en mesure de conseiller des bons placements à mes clients».

«Et j'ai appris dans mes cours que les placements les plus sécuritaires sont dans les polices d'assurance-vie. D'où mon besoin de rentrer sur le marché de l'assurance-vie. D'où mon choix de Pioneer Life, car je recherchais les polices qui offraient les meilleurs rendements».

Bernard BOCQUEL

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

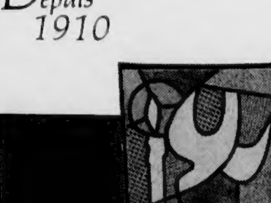
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté Graphiq
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

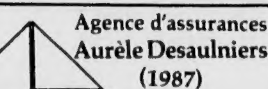
Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304

NVR LTD.
Neil's Violin Repairs Ltd.
Réparation, service et vente de tous genres de violons et de guitares
257-5456
Noël •
237-3112
• Paul •

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS



Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains





Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées



A Flower Affair
833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale du Centre des sciences de la santé)
Pour un petit quelque chose de plus...
fleurs fraîches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons, etc.
Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.
Commandes acceptées au téléphone **772-0355**
Janice Cockerill
Aurèle LeClaire

Le culturel

La valeur augmente avec le temps

«Ce n'est pas à moi de dire à la personne quoi acheter», lance Hélène Lemay, artiste-peintre de Saint-Boniface et secrétaire de la Medea Gallery, rue Osborne.

«Acheter une toile, c'est une affaire de goût. Et personne peut te dire quoi aimer», poursuit la mère de trois enfants. «Par contre, c'est un goût qui se développe».

Pour celles et ceux qui sont en panne d'idée pour des cadeaux spéciaux ou différents, la Medea Gallery offre plus d'une possibilité.

Pour 5$, il y a des cartes toutes occasions qui sont des petites toiles originales peintes par l'un des 22 artistes-membres de la coopérative. Beaucoup de personnes les font même encadrer, précise Hélène Lemay.

Et bien sûr, il y a des aquarelles, des huiles, des sériegraphies qu'on peut soit acheter, ou louer. «Louer, c'est une bonne façon d'acheter une toile», explique Hélène Lemay.

«Le client prend la toile pour une période de trois mois. Il peut voir s'il peut vivre avec. S'il décide d'acheter avant la fin de l'année, tous les paiement de location servent à l'achat de la toile».

Pour celles et ceux qui hésiteraient toujours à dépenser de 50$ à 250$ pour une peinture originale, Hélène Lemay note: «Les reproductions qu'on peut acheter à Woolco, où dans ces endroits-là, c'est vraiment pas beau».

«Tant qu'à mettre 50$ sur quelque chose qui vaut rien, aussi bien mettre 50$ sur un original. Pour la plupart des oeuvres des artistes de la Medea Gallery, la valeur de l'oeuvre augmente avec le temps».

L.C.

photo Lucien Chaput

Hélène Lemay, peintre et secrétaire de la Medea Gallery. «Si tu aimes une toile, n'hésite-pas à l'acheter. Sinon tu vas le regretter».

La galerie coopérative

La seule façon d'y arriver

«En 1976, lorsqu'on a commencé, tout le monde pensait qu'on était des féministes», raconte Hélène Lemay, secrétaire de la Medea Gallery, une coopérative d'artistes-peintres située dans le village Osborne.

«Mais on ne l'était vraiment pas. Il y avait juste des femmes parce que les membres doivent travailler dans la galerie. Et les hommes n'étaient pas libres. Ils étaient pris à gagner leur vie».

Aujourd'hui la coopérative compte 22 membres: «un groupe très international», précise la seule artiste franco-manitobaine de la Medea Gallery.

«Il y a un besoin pour une galerie comme la nôtre», affirme la diplômée en beaux-arts de l'Université du Manitoba. «Tu peux faire des toiles. Mais si tu ne peux pas les exposer, c'est déprimant».

«Je ne connais pas beaucoup d'artistes qui arrivent à gagner leur vie juste en peignant. C'est très difficile. Les membres de la Medea Gallery sont des peintres à plein temps. Mais il y en a qui donnent des cours», ajoute celle qui donnait des ateliers de peintures dans les écoles en 1973 et 1974.

Il n'y a pas de doute que la Medea Gallery a beaucoup aidé ses artistes-membres à se faire connaître. «On a des clients qui reviennent et reviennent. Il y a aussi beaucoup de jeunes qui en achètent».

«Si d'autres artistes veulent lancer une galerie coopérative, je les encourage fortement», conclut Hélène Lemay. «Même si au début tu ne vends pas beaucoup, c'est déjà plus que rien. C'est vraiment la seule façon d'y arriver».

L.C.

Comment amuser les jeunes durant les Fêtes

Amenez-les au théâtre!

Ça va sortir de l'école et il va falloir les amuser. Pourquoi ne pas les amener au théâtre.

Le Prairie Theatre Exchange présente, du 17 au 30 décembre, une pièce musicale pour toute la famille. *You can do it if you try* est basée sur les chansons de Fred Penner, la vedette de l'émission télévisée Fred Penner's Place.

Norman Dugas est le directeur musical de la pièce. Le décor est signé Réjean Labrie.

You can do it if you try, au PTE, 160, rue Princess, du 17 au 30 décembre. Renseignements: 942-7291.

❑ ❑ ❑

Un pirate, un fantôme, et une jeune fille et son frère partent à la recherche d'un trésor perdu. Voilà ce que vous propose le Actors' Showcase, la compagnie de théâtre des jeunes du Manitoba.

The Last Voyage of the Devil's Wheel est la suite du Mystery of Oak Island Treasure présenté en 1986. La pièce est présentée les vendredi, samedi et dimanche du 9 au 18 décembre. Du mardi 20 au vendredi 23 décembre, il y aura deux présentations par jour, à 12h30 et 15h30. Renseignements: 947-0394.

Après les fêtes, les enfants voudront sans doute autre chose que le Père Noël et ses rennes. Offrez-leur donc Big Bird, le Cookie Monster et Oscar le vieux grogneux.

Sesame Street Live présentera Big Bird goes Hollywood à la Salle du centenaire du mercredi 4 au dimanche 8 janvier 1989. Le spectacle dure une heure. Renseignements: 947-9200.



photo Lucien Chaput

La cour et le foyer du Père Noël sont ouverts au public de 17h à 20h30 au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 22 décembre. Vers les 18h, du mardi au samedi, un Père Noël qui parle français vient faire son tour. Le club de photo du Collège de Saint-Boniface sera sur les lieux pour croquer la photo des jeunes sur les genoux du vieux Claus. L'entrée est libre.



photo: Lucien Chaput

Agnès LaCoste (à gauche), la gérante de la boutique du CCFM, et Lisa Desilets. Un comité présidé par Marcelle Forest fait le choix des objets en vente à la boutique.

Du spécial pour les Fêtes

Un festin de Noël artisanal

Écoutez. Il y a vraiment rien comme des objets faits à la main. Des objets faits par des artisans et artisanes de la province.

Dans ce domaine, il y a plus d'une boutique winnipégoise qui promeut et vend ce genre de produit. Voici trois boutiques où on peut trouver tout genre de créations à des prix raisonnables.

La Boutique du CCFM

Des T-shirts pas comme les autres

Anciennement la boutique des ami(e)s de l'art, une coopérative d'artistes francophones du Manitoba, elle est maintenant gérée directement par le Centre culturel franco-manitobain.

«L'essentiel pour notre clientèle, explique Lisa Desilets, la responsable des expositions au CCFM,c'est que les objets aient un cachet franco-manitobain».

Depuis le 2 décembre, c'est Agnès LaCoste, couturière et tricoteuse, qui assure le service aux clients. Les objets varient entre 2$ pour des cartes peintes à la main à 250$ pour des toiles et sculptures de bois.

Un item original qu'on ne trouve pas ailleurs: des T-shirts peints à la main. La boutique du CCFM est ouverte de 11h à 16h, du lundi au vendredi.

Craftspace Gallery

À la table

Ça fait deux ans maintenant que l'association manitobaine des artisans a son centre de ressources et boutique dans l'édifice Art Space, rue Arthur.

L'association compte quelque 211 membres, dont la grande majorité sont des artisan(e)s professionnels(les) du Manitoba. Bois, verre, bijoux, céramique et du papier fait à la main: tout est là.

Durant le temps des fêtes, il y a la grande table de Noël: serviettes, nappes et naperons, chandelliers, bref, tous les objets nécessaires pour créer l'ambiance des fêtes.

Les prix: entre 4$ et 100$, souligne Alf Goodall, le directeur général de l'association manitobaine des artisans.

La Craftspace Gallery, 100, rue Arthur (dans l'Exchange) est ouverte de 10h à 17h du mardi au samedi, de 10h à 19h le jeudi durant le mois de décembre.

La Crafts Guild du Manitoba

65 ans d'art et d'artisanat

«On n'est pas juste une boutique», souligne Irene Habib, agente d'information de la Grafts Guild. «On a une grande salle où on a des métiers. On offre des cours de tissages».

La Guild, qui fête son 65e anniversaire cette année, offre une bonne sélection d'art inuit, de tricots, de couvre-pieds, de céramiques, et de bijoux variant de 5$ à 3 000$.

La spécialisation de la Guild, par contre, c'est des objets crochetés qui portent le patron épi-de-blé, un patron qui est la propriété exlusive de la Guild.

Située au 183, rue Kennedy, la boutique de la Crafts Guild est ouverte de 10h à 16h30 du lundi au samedi, de 10h à 20h le jeudi durant le mois de décembre.

Winnipeg

Au menu du Children's Museum

Durant la période de Noël, des activités différentes seront organisées chaque jour au Manitoba Children's Museum, ce musée par comme les autres.

Lundi 19: les macaronis prennent une toute autre signification, ils servent à créer des décorations de Noël.

Mardi 20: avec l'aide d'un groupe d'autochtones Awasikan, les enfants pourront assembler et peindre des marionnettes en bois.

Mercredi 21: avec de l'imagination et des outils, il y a moyen de fabriquer des emballages pour toutes les occasions.

Jeudi 22: D.J. Warkentin, un raconteur d'histoires, prend la parole à 12h30, 13h30, 14h30 et 15h30.

Vendredi 23: les enfants vont créer une chaîne de souhaits.

Samedi 24: les participants pourront apprendre à faire des flocons de neige en papier.

Dimanche 25: le musée est fermé.

Rappelons que le Manitoba Children's Museum offre des programmes en français et que Rolande Wolensky vous donne tous les détails au 957-0005.

B.B.


photo: Lucien Chaput

Le lac Constantin-Weyer figurera dorénavant sur les cartes géographiques du Manitoba, atteste le certificat remis par Henri Sabourin (au centre) du ministère des ressources naturelles. André Fauchon (à gauche) et Lise Gaboury-Diallo ont accepté le certificat au nom de Françoise Constantin-Weyer, la fille de l'auteur, qui n'a pu être à la soirée du 5 décembre, étant retenue en France pour des raisons de santé.

Un auteur français immortalisé dans le bouclier canadien

Il n'y a plus de doute. Le nom de Maurice Constantin-Weyer, auteur français qui a vécu au Manitoba de 1904 à 1914, ne sera pas oublié. Il est, depuis le 20 octobre 1988, inscrit sur les cartes géographiques du Manitoba.

C'est André Fauchon, professeur de géographie au Collège de Saint-Boniface, qui a eu l'idée de baptiser un lac sauvage du Manitoba en l'honneur du récipiendaire du prix Goncourt.

«Maurice Constantin-Weyer était un candidat valable», explique celui qui a organisé, avec Lise Gaboury-Diallo, une quinzaine culturelle dédiée à l'oeuvre de Constantin-Weyer.

«D'abord il a vécu au Manitoba. Il a parlé du Manitoba dans ses écrits. Il avait été naturalisé canadien et il était un vétéran de la guerre de 14-18.»

Une demande officielle et un dossier sur Maurice Constantin-Weyer avaient été envoyés à la section de toponymie du ministère des ressources naturelles de la province du Manitoba en août.

La section de toponymie a donné une réponse favorable en septembre. Un certificat rendant officiel le baptême du lac Constantin-Weyer a été présenté par le ministère des ressources naturelles à une soirée commémorative lundi 5 décembre.

Le lac Constantin-Weyer, situé à quelque 300 km au nord-est de Winnipeg, mesure de 3 à 4 km de long, décrit André Fauchon. Tout près de la frontière ontarienne, le lac est accessible en canot ou en avion seulement.

Lucien CHAPUT



L'oeuvre de Maurice Constantin-Weyer est plus accessible que le lac qui porte dorénavant son nom. Néanmoins, des étudiants du Collège de Saint-Boniface prévoient déjà un voyage en canot au lac Constantin-Weyer pour l'été 1989, indique André Fauchon, prof de géographie et collectionneur des oeuvres de l'auteur français qui s'est mérité le prix Goncourt en 1928.

Dans La Montagne

Des gagnant(e)s sans trophée

Depuis cette année , le Festival de Poésie et d'art dramatique de La Montagne ne remet plus de trophées. Mais cela ne veut pas dire que les talents ne sont pas récompensés.

Huit écoles ont participé au 26e Festival de La Montagne, qui s'est déroulé à Saint-Léon les 22,23,24 novembre: Swan Lake, Somerset, Saint-Léon, Notre-Dame, Saint-Claude, Haywood, Mariapolis et Saint-Alphonse.

Trois élèves se sont tout particulièrement distingués. Holly Knibbs de Somerset a été la plus méritante dans la catégorie poésie solo inédite. Roland Comte a été le plus méritant dans la catégorie poésie solo *(maternelle à 6e)*. Nathalie Jamault a été la plus méritante dans la catégorie poésie solo *(7e à 12e)*

Voici la listes des principaux gagnants et des principales gagnantes, par catégorie.

Poésie solo inédite: Lindsay Levreault *(Somerset, 3e année)*; John Arnott *(Notre-Dame, 4e)*; Holly Knibbs *(Somerset,5e)*; Richard Comte *(Notre-Dame, 6e)*; Nancy Pouteau *(Swan Lake,12e)* et Lyette Labossière *(Somerset,12e)*; Nicole Girardin *(Saint-Claude,9e)*.

Poésie solo: Josée Bourgogne *(Notre-Dame, maternelle)*; Mélanie Martel *(Somerset,1ère année)*; Tannis Desrochers *(Mariapolis, 2e)*; Lindsay Knight *(Saint-Claude, 3e)*; Line Grenier *(Saint-Léon, 4e)*; Ginette Caillier *(Saint-Léon, 5e)*; Roland Comte *(Saint-Léon,6e)*; Rachelle de Rocquigny (Haywood, 7e); Lisa Smirl *(Notre-Dame, 8e)*; Danielle Rosset *(Saint-Claude, 9e)*; Kathy Pouteau *(Swan Lake,11e)*; Marina Rondeau *(Notre-Dame,10e)*; Tracy Wytinik *(Swan Lake, 12e)*.

Poésie solo bilingue: Daniel Robitaille *(Notre-Dame, maternelle)*; Paul Gaudet *(Saint-Claude,1ère année)*; Nadia Gaudet *(Saint-Claude,2e)*; Mélanie Pittet *(Somerset,3e)*; Rachel Mangin *(Notre-Dame,4e)*, Robert Girardin *(Saint-Claude,5e)*; Yvonne Lambert *(Saint-Claude,6e)*; Melinda Jeanson *(Saint-Claude,7e)*; Brigitte Comte *(Notre-Dame,8e)*; Ginette Philippe *(Saint-Calude,9e)*; Natalie Bouvier *(Notre-Dame, 10e)*.

Poésie solo bilingue: Jodi Gauthier *(Saint-Claude,maternelle)*; Rebecca Sheffield *(Somerset, 1ère année)*; Amanda Kucharsky *(Saint-Claude,2e)*; Julie Fiddler *(Somerset, 3e)*; Julie Grenier *(Saint-Léon, 4e)*; Brigitte Talbot *(Saint-Léon, 5e)*; Sarah Smith *(Saint-Claude,6e)*; Joanna Van Damme *(Notre-Dame,7e)*; Mélanie Lesage *(Notre-Dame,8e)*; Nadine Geirnaert *(Notre-Dame,10e)*.

Trois pièces de théâtre ont été montées. Les maternelle à 3 de Notre-Dame ont présenté "Le Père Maboul"; les 4e,5,e et 6e de Notre-Dame "L'oncle Roméo"; et les 7e,8e et 9e de Haywood "Que Faire".

Monique Lambert a été jugée la meilleure actrice et Rachelle de Rocquigny la meilleure actrice de soutien.


photo: Lucien Chaput

L'abbé Jean-Louis Caron, directeur musical de la Chorale des Intrépides écoutant l'un des jeunes solistes qui participera au concert de Noël du 11 décembre. Le défi: donner du coeur à la musique...

Le concert des Intrépides

«Le concert de Noël, c'est pour nous mettre dans l'atmosphère de Noël», affirme l'abbé Jean-Louis Caron, le directeur musical de la Chorale des Intrépides.

Le traditionnel concert de Noël des Intrépides aura lieu le dimanche 11 décembre à 15h en la cathédrale de Saint-Boniface. En plus des 37 voix des Intrépides, la chorale de l'école Taché, le pianiste Claude Mousseau, la claveciniste Renée de Moissac et le guitariste Mario Giroux contribueront à donner aux cantiques de Noël leur beauté émouvante.

Les billets sont en vente au Centre culturel franco-manitobain et auprès des membres de la chorale.

VITE LU VITE SU

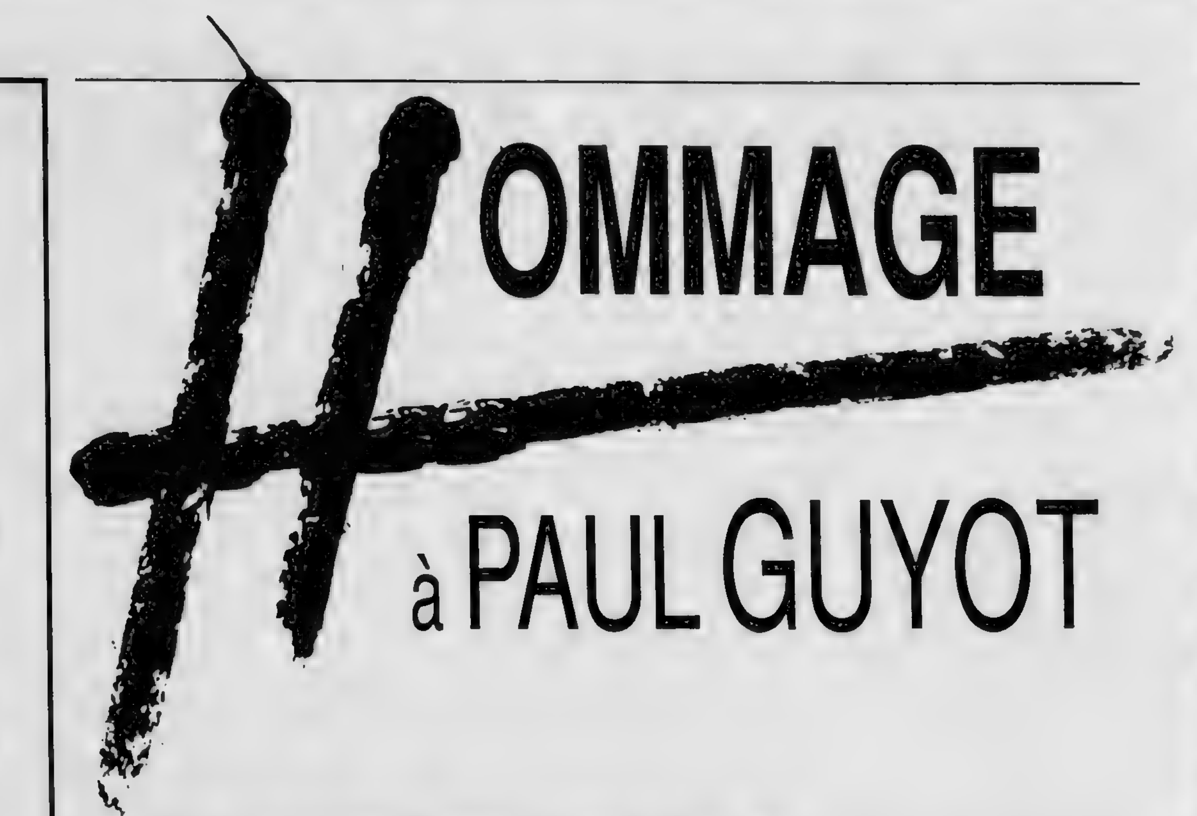
Saint-Boniface

Noël en vidéo

La bibliothèque de Saint-Boniface présentera des vidéos sur le thème de Noël durant les prochaines semaines.

Pour les enfants, le vidéo *Dot et le Père Noël*, un film d'animation d'une durée de 75 minutes sera présenté le samedi 10 décembre à 14h. Le mercredi 28 décembre, il y aura une présentation surprise. Il y aura des prix de présence après chaque présentation.

Le mercredi 21 décembre, trois vidéos réalisés par l'Office national du film *(ONF)* seront présentés à 14h. Les vidéos sont: Histoire de Noël, L'âge et la machine, et Un Père Noël d'occasion.



HOMMAGE à PAUL GUYOT

Des Guyot exposés

La Boutique du Boulevard, en collaboration avec la Bibliothèque de Saint-Boniface et Radio-Canada, exposera une série de toiles de Paul Guyot les 16, 17 et 18 décembre, au 131, boulevard Provencher.

SPÉCIAL NOËL

Paul Guyot et son art

Capter les caprices de la nature

Tous les témoignages concordent. Paul Guyot, même s'il n'a jamais été élève d'une école de peinture, était né pour devenir paysagiste.

Léonie Guyot, sa soeur, se souvient: «Dès son enfance, il a été fasciné par les couleurs: l'orange, le violet, le rouge, le bleu azur. Petit garçon, il collectionnait toutes sortes de bagatelles qui l'attiraient par leurs brillantes couleurs».

Et puis il y a eu l'influence de sa mère, Olympe Gauthier, née à Lorette, qui lui a fait découvrir les beautés de la nature. Son goût du dessin a fait le reste: Paul Guyot sera artiste autodidacte par pur désir.

Comme il le confiait un jour: «Rien ne me procure plus de satisfaction que d'essayer de capter les différents caprices de la nature».

Bien qu'il ait tâté le dessin et l'aquarelle dans sa jeunesse, c'est la peinture à l'huile que le Bonifacien de naissance préférait utiliser pour s'exprimer.

Sa première peinture à l'huile, Paul Guyot l'a exécutée en 1947. Mais c'est vraiment une dizaine d'années plus tard qu'il a commencé à en produire régulièrement.

Il n'est pas inintéressant de noter que son véritable effort de peintre a coïncidé avec son entrée à CBC comme caméraman, en 1956.

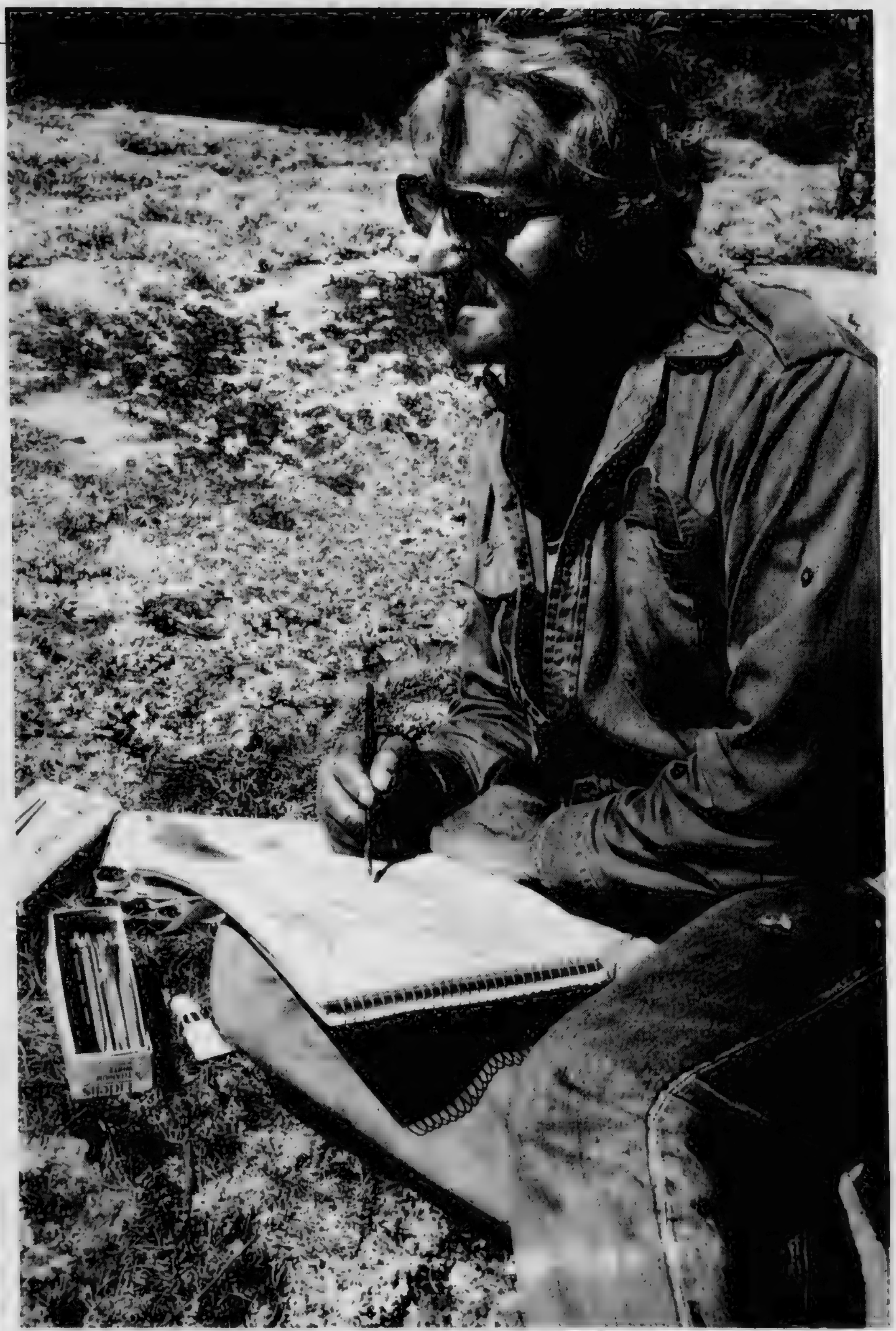
Paul Guyot expliquait que sa carrière professionnelle de photographe, combinée avec son vif intérêt pour les paysages, l'ont poussé vers la peinture.

«Au cours de mes nombreux voyages à travers le Canada, ma caméra m'a fait découvrir le paysage canadien. J'ai ensuite voulu recréer sur toile les couleurs de ces paysages si variés».

«Comme j'ai été toujours très sensible aux beautés de la nature, avec mes pinceaux, j'ai toujours tenté de transmettre aux autres la fascination que le paysage canadien a toujours exercé sur moi».

Pour Paul Guyot, «La photographie, c'est la découverte. La peinture, c'est la création».

Bernard BOCQUEL



Lorsque la famille Guyot partait pour des excursions dans la nature, Paul apportait toujours un carnet pour faire du croquis. Longtemps, il ramenait des feuilles blanches. Et puis la famille a grandi...



André, le petit dernier de Odette et Paul Guyot, avait trahi son côté espiègle dès son plus jeune âge. La photo date de 1966 et a été prise, évidemment, en couleurs. Evidemment, car dès l'apparition du film couleurs, Paul Guyot a cessé de faire du noir et blanc. Des photos en noir et blanc qu'il n'hésitait pas à colorier, en bon photographe.

Odette et Paul Guyot

On aimait la nature



Odette Guyot garde très précieusement ce tableau, le tout premier que Paul a peint à l'huile, son médium préféré, en 1947.

Un jeune couple sur la Portage, en octobre 1948. Paul et Odette...

Lorsque CBC a embauché Paul Guyot comme caméraman en 1956, il a bien fallu acheter une télévision! «C'était pour voir ce qu'il prenait comme film», se souvient Odette.

Quand Odette Masserey a épousé Paul Guyot en 1950, elle était loin de mesurer l'ampleur des talents artistiques de son mari.

Pour tout dire, en 1950, à 33 ans, Paul Guyot coupait du tissu pour la compagnie Monarch Wear.

«Il n'aimait évidemment pas du tout sa job, raconte Odette Guyot. Ce qu'il aimait, et moi aussi, c'était la nature. Alors quand une occasion s'est présentée en 1951, nous en avons profité».

L'occasion, c'était de s'occuper de la Red Indian Lodge, près de Sioux Narrows, en plein Lac des Bois.

«Il avait déjà dans l'idée de devenir photographe. Il voulait travailler pour les studios Walt Disney. Un jour, il a acheté une caméra. Pas n'importe laquelle: une Bolex 16 mm, qui a coûté 700$. Je n'étais pas très contente!», admet bien volontiers Odette Guyot.

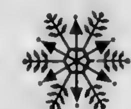
«C'est le Père René Ferron, un oblat, qui lui a suggéré d'aller à l'Office National du Film, plutôt que Walt Disney. Mais finalement, lorsque nous sommes retournés à Winnipeg en 1955, il est allé voir du côté de CBC».

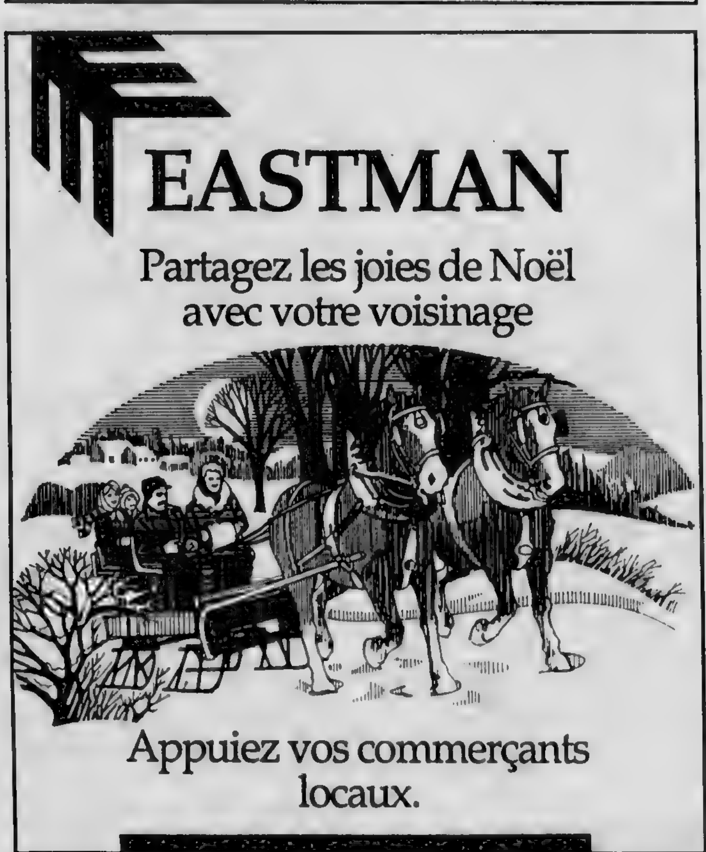
«La responsable a été impressionnée de savoir que Paul avait une Bolex 16 mm. Elle lui a donné 3 rouleaux de film noir et blanc pour juger de ce qu'il était capable de faire. Paul est allé au zoo du Parc Assiniboine, il est rentré dans la cage aux lions et a ramené du film impressionnant. Ils l'ont embauché à contrat. Il est devenu le 3e caméraman de CBC Manitoba».

«Sa priorité, c'était évidemment toujours le film, ensuite, il prenait des photos. C'était à l'automne qu'il préférait photographier la nature. L'été, il trouvait que tout était trop vert. Ça ne lui donnait pas le goût de photographier».

Voilà une précision qui ne surprendra pas les connaisseurs de l'oeuvre de Paul Guyot, qui auront sûrement remarqué que le peintre était surtout préoccupé de rendre les nuances des paysages d'automne et d'hiver.

Bernard BOCQUEL









Paul Guyot dans son atelier aménagé dans la cave de la maison. Il recherchait la tranquillité.

Les coups de patte de Paul Guyot

Les vêtements de haute couture portent la griffe d'un couturier, les toiles de Paul Guyot portent toutes la marque de l'artiste: une trace de loup.

Odette Guyot, son épouse, précise: «Le loup était l'animal préféré de Paul. Il aimait sa manière de chasser, il admirait ses qualités de chef et sa vie de famille avec les louvetaux»

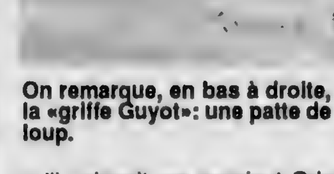
«Il n'aimait pas du tout qu'on tue les loups sous prétexte qu'il fallait protéger d'autres animaux. Paul croyait que la nature s'occupait de ses équilibres et que les loups assuraient l'élimination des animaux vieux ou malades».

«C'est toujours dans la cave qu'il peignait, se souvient Odette. Il ne fallait pas le déranger quand il peignait. C'est pour ça qu'il aimait peindre le matin, pour avoir sa tranquillité».

«Ces dernières années, surtout depuis sa retraite de Radio-Canada en 1982, il avait un besoin de mettre des choses sur canevas. Il y avait tellement de choses qu'il voulait peindre. Il trouvait qu'il n'avait pas assez de temps».

«Il a commencé à rester beaucoup plus souvent à la maison, surtout l'hiver. On dirait qu'il avait le pressentiment qu'il n'aurait pas le temps de peindre tout ce qu'il voulait».

B.B.



On remarque, en bas à droite, la «griffe Guyot»: une patte de loup.









Nathalie, la 2e fille de Nicole *(7 ans aujourd'hui)*, semblait mener une vie bien difficile en cette journée de 1982. *(photo de gauche)*. Cinq ans plus tard, lorsque grand-père l'a rephotographiée, heureusement, la dure vie de la prime enfance paraissait déjà s'estomper dans un lointain passé...



Dali, le fils aîné de Lise *(8 ans aujourd'hui)*, avait certainement un tas de choses très importantes à confier à grand-papa.

«Paul a laissé sa marque sur les enfants»

Odette et Paul Guyot ont élevé quatre enfants: Nicole (35 ans), Paul (32 ans), Lise (29 ans) et André (25 ans).

«Quand les enfants étaient petits et que nous partions pour des excursions, il emmenait toujours son carnet pour les croquis. Mais il n'avait jamais le temps d'en faire!»

«Paul a vraiment laissé sa marque sur les enfants. Il leur a fait apprécier la nature, il les a sensibilisés à l'environnement. Il leur a montré les oiseaux. *(Le huard (loon) était son oiseau favori)*».

«Je pense qu'il aurait bien aimé leur montrer aussi la peinture».



Noël chez les Guyot

Léonie, la fille aînée de Nicole, a aujourd'hui 9 ans, et ne croit probablement plus au Père Noël. Mais quand elle avait deux ans et qu'elle s'intéressait vivement aux boules de Noël, qui sait ce que grand-père était prêt à lui raconter comme belles histoires pour la rendre heureuse?

Le tournant dans la vie de Paul Guyot

Scout un jour...

Il y a des regards qui ne trompent pas, qui en disent long sur la force de caractère d'une personne. Le fils d'Adolphe Guyot, né à Mégevette en Haute-Savoie, et d'Olympe Gauthier, née à Lorette au Manitoba, avait un de ces regards.

6e enfant d'une famille de 7, Paul Guyot a passé son adolescence au coeur de la dépression, à l'époque où la plupart des maisons de Saint-Boniface étaient à vendre. Maisons que personne n'achetait faute d'argent.

Les années 30 n'allaient pas mal à Paul Guyot. Après tout, non seulement il était du genre décidé, mais il était aussi costaud. Alors, presque naturellement, il s'est retrouvé chef d'une bande qui, parfois, faisait des coups pendables.

Comme il l'expliquait un jour, il était sur une mauvaise pente. Mais grâce à son frère aîné Gilles, Paul Guyot a réussi à négocier un virage dans sa vie.

C'était en 1932. L'abbé Emilien Leveque avait décidé de fonder un groupe scout, pour justement s'assurer que les jeunes ne traînent pas trop dans les rues à la recherche de mauvais coups.

Ma façon

L'entrée chez les scouts a été pour Paul Guyot un véritable tournant, comme il l'avait expliqué à La Liberté en 1984, à l'occasion d'une série sur le 50e anniversaire du District de la Rivière-Rouge.

«Gilles m'avait promis que je deviendrais chef et qu'on irait camper. Alors j'ai dit: *fine*. Le système scout me passait par dessus la tête. Je venais d'une gang. Ça sacrait, c'était pas mal roffe».

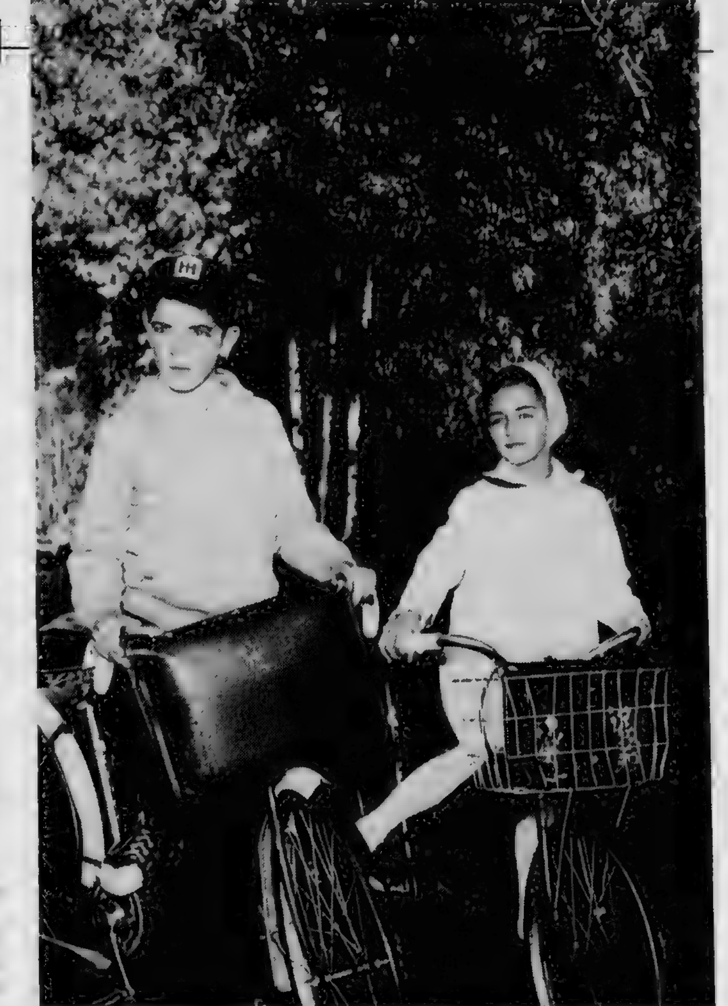
«Je défendais le scoutisme avec mes poings. Ceux qui ridiculisaient les scouts en uniforme recevaient deux ou trois coups sur la figure. J'étais comme un héros aux yeux des jeunes».

«J'étais moi-même. je n'étais pas pour changer du jour au lendemain. Mais peu à peu, j'ai commencé à m'apercevoir qu'il y avait autre chose que de faire le malin avec mes poings».

«J'ai commencé à comprendre le genre de vie que je menais et ça a changé ma façon de penser. La gang a commencé à s'éparpiller».

«J'ai jamais été un scout modèle. Mais les 5 ou 6 années passées dans le scoutisme, c'était un point tournant dans ma vie. J'en suis certain. Sinon, je ne sais pas ce que je serais devenu».

Bernard BOCQUEL



C'est la rentrée scolaire 1965 au Parc Windsor. Paul *(9 ans)* et Lise *(6 ans)*, s'apprêtent à prendre le chemin de l'école. Paul Guyot en avait profité pour retenir l'événement sur pellicule.

Mike Smith trouvera-t-il la bonne solution à ses 5 problèmes?

6 mois pour un avenir

Deux semaines bien occupées pour l'organisation des Jets de Winnipeg. Un nouveau directeur, un nouveau policier et un nouveau défi appelé Calgary.



André BRIN

1er fait: Jim Kyte est assommé à la Donny Lalonde par Joey Kocur des Red Wings. C'était inévitable que Kyte se fasse arrêter à un moment donné Et Kocur était un candidat idéal lorsqu'il adore se battre.

Kyte, de son côté, est nonchalant depuis une année et demie. À 23 ans, le policier des Jets a non seulement perdu son statut, mais également sa valeur sur le marché de la Ligue Nationale. Les Jets l'ont accepté et on embauché un nouveau policier: Gord Donnelly.

2e fait: Les Jets remportent une victoire de peine et de misère aux dépens des Canucks de Vancouver. Il est maintenant évident que les Canucks n'ont pas tout à fait le talent des Jets. Mais ils pourraient causer des ennuis puisque Bob McCammon, leur entraîneur, est clairement un meilleur stratège que son collègue derrière le banc des Jets.

3e fait: Les Jets nomment leur nouveau directeur-général qui n'est pas nouveau du tout. Mike Smith prend place et à son deuxième jour au travail, le défi est lancé. *(voir: 4e fait).*

4e fait: Calgary domine Winnipeg de la 1ère minute à la 60e minute. Ils sont gros, forts, rapides, talentueux: le 4e trio des Flames rivalise facilement avec le 2e trio des Jets. Quelques spectateurs crient déjà qu'il faut congédier le directeur-général.

Incroyable

Smith, pour sa part, compare les Flames à l'armée centrale soviétique. Le défi est lancé, Smith doit bâtir une organisation qui devra faire face chaque année au talent des Oilers d'Edmonton et à l'incroyable machine des Flames.

5e fait: Les Kings de Los Angeles. Contrairement à ce que plusieurs osent dire, les Kings ne crèveront pas lorsque le grand Gretzky quittera. Les jeunes qui auront l'occasion de jouer avec M. Waynderful au cours des 3 ou 4 prochaines années, en profiteront tout au long de leur carrière.

Car Gretzky fait bien plus que rendre ses coéquipiers meilleurs quand il joue avec eux: il les rend meilleurs, un point c'est tout!

Jari Kurri et Esa Tikkanen sont d'excellents joueurs mais sans l'expérience gretzkienne, les deux ne seraient pas devenus des vedettes.

Ces 5 faits confirment que si la vie dans la division Smythe n'est pas facile aujourd'hui, elle risque de l'être encore moins dans les années à venir.

Mike Smith n'était pas mon premier choix pour diriger l'équipe lors de cette guerre Smythe. Ceci dit, l'avenir se jouera au cours des six prochains mois. Le progrès accompli à Vancouver, Los Angeles, Calgary et Edmonton ne s'est pas fait à Winnipeg.

Voilà le défi pour Mike Smith: plus question de plan de cinq ans *(voir Fergie)*. Parlons d'un plan de six mois!

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

Les Hawks sont toutes griffes dehors

«Pour l'instant, nous n'avons pas encore bien joué pour le montant de talent qu'on a», estime Jean Comte, le gérant des Hawks de Notres-Dame-de-Lourdes de la South Central Intermediate.

Le commentaire sonne comme une excuse, mais détrompez-vous: les Hawks sont en tête du classement de la Ligue. Ils ont déjà battu Saint-Claude, Portage, McGregor, Gladstone et ont fait match nul contre Bruxelles.

En fait, Jean Comte est la confiance même. «Notre équipe est juste en train de se développer, de mettre les lignes ensemble. Et ça clique avec le nouveau coach. Alors je pense qu'on va être capable de maintenir le rythme».

Le nouvel entraîneur, c'est Pierre Marcon, qui a remplacé un ontarien qui est retourné dans sa province. Jean Comte souligne qu'il avait assuré «un entraînement rigoureux avant le début de la saison».

Mais les succès des Hawks sont essentiellement dus à la qualité du recrutement de cette année, souligne le gérant. Ce sont surtout des anciens de Lourdes résidant à Winnipeg qui ont solidifié les rangs de l'équipe: Jean Delaquis, Daniel Bérard, Marcel Labossière, Dave Gauthier, Larry Monney, Trevor Fisher.

En fait, la plupart des Hawks voyagent: pas moins de 15 joueurs viennent de Winnipeg.(*)

Grâce à la flexibilité des règlements de la South Central Intermediate, Lourdes a pu bâtir une équipe qui peut raisonnablement convoiter de dominer la Ligue, comme dans les beaux jours de 79, 80 ou 81.

Jean Comte précise: «Le niveau de compétition a été augmenté quand Gladstone et Portage se sont joints à la Ligue, qui est ainsi devenue plus puissante. Alors il a fallu s'organiser».

Les Hawks font partie de la South Central depuis 1977. Jean Comte est le gérant de l'équipe depuis 4 saisons.

Bernard BOCQUEL

(*)Les joueurs ne sont pas payés, à l'exception de leur matériel et du millage. L'an dernier déjà, le gros de l'équipe venait de la ville, où il est presque impossible de jouer du hockey de niveau intermédiaire.

Deux joueurs viennent de Lourdes (Daniel Bazin et Marc Comte), un de Carman (Marc Rondeau). Le gardien, David Chevalier, habite Swan Lake.

Dave Naaykens des Comets de Lorette

Je me pousse à apprendre tous les jours



photo: Daniel Tougas

Pour Dave Naaykens, les Comets de Lorette sont une équipe avec beaucoup de coeur. «On travaille pour tout ce qu'on a. Il n'y a rien qui nous vient très facilement, note le centre de 23 ans. Notre gérance s'est améliorée cette année. Dans les années passées, rien n'était solide, il y avait beaucoup de va-et-vient. Depuis quatre ans que je joue, j'ai connu trois différentes gérances. Maintenant les choses se stabilisent.»

Le moins qu'on puisse dire de Dave Naaykens, c'est qu'il aime son hockey. Une année, le centre des Comets de Lorette a joué avec quatre différentes équipes dans la même saison!

«La saison de hockey est trop courte» lance le Winnipégois de naissance qui a déménagé à Lorette à l'âge de huit ans.

«Il y a 4 ou 5 ans, je jouais avec les Elks d'Ile-des-Chênes. Je jouais une partie avec les Seniors et une partie avec les Juveniles parfois dans la même journée. Et pendant l'été, je joue dans une ligue de «Ball Hockey» de juin à septembre!»

Tu as déjà joué dans plusieurs ligues, qu'est-ce que tu aimes le plus dans la ligue Hanover-Taché?

«J'aime bien le fait que c'est du bon hockey compétitif et que tu peux encore te lever le matin après un match pour aller au travail», explique celui qui a reçu le trophée du «meilleur avant» de la ligue en 86-87. Pendant la journée, Dave Naaykens installe des téléphones pour la Manitoba Telephone System.

«Le hockey dans la HTHL est sérieux. Mais tout le monde est dans la même situation: il faut travailler le lendemain.»

Qu'est-ce que aimes moins dans la ligue?

«Je n'aime pas le fait que ce sont les équipes fortes qui attirent les meilleurs joueurs. Si une équipe dans la ligue ferme ses portes, ce sont les équipes déjà fortes qui héritent des joueurs.»

«Le disque est allé à gauche, moi à droite...»

Quels sont les rivaux des Comets de Lorette?

«C'était traditionnellement Ile-des-Chênes, mais ils ne sont plus dans la ligue. Tout le monde se connaissait, y compris les fans des équipes. C'était autrefois nos meilleures foules.»

Avais-tu un joueur préféré dans la Ligue nationale?

«Drôlement, même si j'étais un grand amateur de hockey, je n'ai pas regardé la LNH avant d'être plus vieux. Je n'aimais pas l'idée de transformer certains joueurs professionnels en idoles.»

«Plus tard, je regardais pour apprendre des choses, parce que je me pousse encore à apprendre tous les jours. Pour cette raison, j'aime regarder ce que font des joueurs comme Mark Messier ou Wayne Gretzky. Ce sont des joueurs qui pensent.»

Quels moments te paraissent les plus mémorables de tes années dans le hockey jusqu'à présent?

«L'an dernier, j'avais une fiche de 75 points en 23 parties. Le soir avant le Banquet de la ligue où on donne les prix, j'ai compté 9 points dans une seule partie.»

«Ils avaient déjà fait une plaque avec les noms de Gary Brandt et Curt Brandt de Landmark, qui étaient arrivés ex-équo au haut du classement. Le soir avant le Banquet, j'ai égalisé leur marque, et j'en étais pas conscient avant que mes coéquipiers me le disent.»

Y a-t-il eu un moment gênant dans ta carrière?

«Contre Saint-Malo, l'an dernier, on m'a donné un tir de pénalité. Je me suis avancé vers le gardien de but, j'ai voulu faire un jeu et j'ai perdu le contrôle de la rondelle! Le disque est allé à gauche et moi à droite. Le gardien de but en riait, mais on jouait franc jeu et j'ai perdu. Notre équipe s'est consolée en gagnant la partie ce soir-là.»

Daniel TOUGAS

Hanover-Taché

Classement général
(au 5 décembre 1988)

Division Sud

	J	G	P	N	T
Saint-Pierre	7	5	2	0	10
La Broquerie	6	4	2	0	8
Mitchell	7	3	4	0	6
Saint-Malo	7	2	5	0	4
Grunthal	6	0	6	0	0

Division Nord

	J	G	P	N	T
Niverville	7	6	0	1	13
Sainte-Anne	6	5	0	1	11
Landmark	4	4	0	0	8
Steinbach	7	1	6	0	2
Lorette	5	0	5	0	0

La parole est à Dave Naaykens

10 équipes, 10 opinions

Voici l'évaluation de Dave Naaykens des autres équipes de la ligue Hanover-Taché.

Sainte-Anne: une équipe agressive, je dirais même arrogante; ils mettent la meilleure équipe possible ensemble, peu importe l'impact que ça peut avoir sur les joueurs locaux.

Saint-Malo: une équipe avec du talent, et du talent dans tous les domaines du jeu. Ils ont aussi un très bon jeu de puissance.

Landmark: du talent aussi, mais pas dans tous les domaines du jeu. Ils mettent l'accent sur la vitesse et les buts, pas sur la robustesse. Quand ils vont chercher la rondelle dans les coins, c'est pour chercher la rondelle, pas plaquer le joueur. Par contre, leur aréna est affreux. Ils ont le support local et pourtant ils n'ont pas mis une cenne dans l'aménagement.

Grunthal: des joueurs agressifs et gros.

Steinbach: une équipe nouvelle. C'est leur deuxième année dans la ligue. On est à peu près 50/50 avec eux, on a perdu autant de parties qu'on en a gagnées. Mais ils réussissent toujours à nous battre au classement.

La Broquerie: beaucoup de talent, comme Saint-Malo. On ne joue pas souvent contre eux dans notre division, mais ils ont des bons joueurs et l'équipe a une histoire victorieuse dans la HTHL.

Changeante

Niverville: l'intimidation est une grande partie de leur jeu. C'est comme ça qu'ils nous ont battu l'an dernier.

Mitchell: pas une équipe très talentueuse, mais ils ont beaucoup de coeur. Ils possèdent quand même un noyau de joueurs qui sont de bons compteurs.

Saint-Pierre: une équipe changeante, on ne sait jamais à quoi s'attendre.

Lorette: ça a beaucoup changé depuis l'an dernier. Notre confiance est revenue et notre estime aussi. On a un nouvel entraîneur qui nous encourage à travailler fort. Pas seulement le jeu, mais la conduite. On a réellement du fun sur la glace, c'est déjà loin des années passées!

Daniel TOUGAS

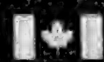
Commission des licences

Une réunion de la commission des licences aura lieu le lundi 6 février 1989 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, vendredi 29 décembre 1988 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire


Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h (heure normale du Centre) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au 983-2372.

PROJET

Nº 780332 - pour le SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Stony Mountain (Manitoba)
Établissement de Stony Mountain
Rénovation du centre éducatif
Édifice B-17

Les documents de soumission peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le jeudi 22 décembre 1988
Dépôt: 50$

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bureau dépositaire des soumissions du Manitoba, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le mardi 20 décembre 1988, à midi, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canadä


Transports Canada | Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports | Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-88-32
DOSSIER Q-4545

VENTILATION DU GARAGE DE L'ÉQUIPEMENT
À L'AÉROPORT DE HALL BEACH, À HALL BEACH (T.N.-O.)

PROJET 2352-88-33
DOSSIER Q-4546

VENTILATION DU GARAGE DE L'ÉQUIPEMENT
À L'AÉROPORT DE RANKIN INLET, À RANKIN INLET (T.N.-O.)

PROJET 2352-88-25
DOSSIER Q-4547

VENTILATION DU GARAGE DE L'ÉQUIPEMENT
À L'AÉROPORT DE NANISIVIK, À NANISIVIK (T.N.-O.)

Date limite: le 21 décembre 1988, à 14 h, HEURE LOCALE pour les trois projets susmentionnés.

Dépôt: Chèque bancaire de 25$ pour chacune des trois séries de documents.

Les documents contractuels pour les trois projets peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et de Yellowknife (T. N.-O.)

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 983-6023.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 983-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canadä

Nécrologies



LOUISE LEGAL (NÉE PALUD)

Le samedi 26 novembre 1988, au Foyer Valade, son nouveau chez-soi, Louise nous a quittés. Elle rejoint au paradis son mari François.

Née en 1904 à Plouzévédé, Bretagne, France, elle arrive au Canada en 1906. Sa famille élit alors domicile à Saint-Laurent pour plus tard déménager à Aubigny. En 1924, elle épouse François Le Gal et s'établit avec lui sur une terre à Saint-Adolphe. Sa profonde sagesse et son acceptation des êtres ont fait d'elle une mère exceptionnelle pour ses treize enfants, sans compter son énergie, sa vigilance et son savoir-faire dans l'organisation matérielle de la vie de famille. Partout son accueil est encore souligné.

Nous nous souvenons de Louise comme d'une mère présente, affectueuse, attentive et attentionnée qui mettait en pratique le commandement d'amour de l'évangile avec discrétion, douceur et force. Quand nous étions petits, elle était toujours là pour nous consoler et nous féliciter; grands, nous pouvions aussi toujours compter sur elle.

Au-delà de son propre engagement social et religieux, en tant que Dame de Sainte-Anne et membre de la Ligue féminine catholique, elle a compris, conseillé et épaulé François dans toutes ses entreprises. Épouse discrète et aimante, au cours de ses 59 ans de mariage, elle a relevé avec foi et courage les défis de la vie de couple et du don de vie et d'éducation de ses treize enfants.

Louise nous quitte mais nous savons qu'elle ne nous oublie pas et que nous pouvons toujours compter sur elle, nous ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et amis.

Louise laisse dans le deuil huit filles: Marie-Ange Chaput et son époux Louis, Thérèse Dupont, Yvonne Legal, Florence Chartier et son époux Honoré, Germaine Girard et son époux Léopold, Lucille Gariépy et son époux Renald, Simone et Jeanne Le Gal; cinq fils: Louis et son épouse Lorraine, Léo et son épouse Diane, Yves et son épouse Yvette, Camille, Georges et son épouse Anne-Marie; trente-sept petits-enfants; dix-huit arrière-petits-enfants; une soeur et un beau-frère: Mélanie et Jos Combot; sept belles-soeurs: Edna, Alice et Anne-Marie Palud, Célestine L'Abbé, Jacqueline, Edmée et Lodia Le Gal. Elle rejoint son époux François décédé en 1983, deux gendres: Joseph Dupont et Jules Troisfontaines.

La famille Le Gal désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie. Un merci tout spécial au personnel et aux bénévoles du Foyer Valade pour avoir fait en sorte que notre mère se sente tellement chez elle. Nous voulons aussi remercier l'abbé Henri Prescott, aumônier du Foyer Valade, l'abbé Gilbert Gariépy qui a présidé la cérémonie de prières et l'abbé Edouard Bonin qui concélébrait les funérailles avec l'abbé Réjean Bélanger. Merci aux porteurs, les petits-fils: Gilles Chaput, Gérald Chartier, Albert Dupont, Jean Gariépy, Daniel Girard et Bruno Le Gal.

Enfin un gros merci à notre maman pour tout ce qu'elle a été pour nous!



APPEL D'OFFRES

À titre d'agent pour le compte de la Société canadienne des postes, Travaux publics Canada recevra, jusqu'à 14h (heure normale du centre) le jour de la date limite, les SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 983-2372 ou en s'adressant au bureau de poste de Grandview (Manitoba).

SERVICE

No 520145-01
Grandview (Manitoba)
Immeuble du gouvernement du Canada
Services des lieux, nettoyage et entretien courants de l'immeuble.

Date limite: le mardi 20 décembre 1988
Dépôt: aucun.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

CANADA POST CORPORATION

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h (heure normale du Centre) le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission en versant le dépôt exigé, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au 983-2372.

PROJET

Nº 780630 - GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Détachement de la GRC à l'aéroport
Locaux permanents

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite: le jeudi 22 décembre 1988
Dépôt: 50$

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du bureau de dépôt des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le mardi 20 décembre 1988, à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canadä



JACQUES (DINO) DANEAULT

Suite à un accident de la route, est décédé le 23 novembre 1988 Jacques (Dino) Daneault, 34 ans, de Saint-Jean-Baptiste.

Outre son épouse bien-aimée, Monique née Sabourin, il laisse dans le deuil deux enfants: Martin, six ans et Joelène, trois ans; sa mère Alma Daneault de Letellier et un frère Perry de Winnipeg; ses beaux-parents de Saint-Jean-Baptiste, Louis et Annette Sabourin et leurs enfants: Gilbert et son épouse Yvette, Richard et son épouse Elaine, Philippe et son épouse Micheline, Roger et son épouse Lynne, Colette et son époux Jacques Dorge, Aimé et son épouse Carole, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Son père, Jean-Martin Daneault est décédé en 1964.

Dino était très engagé dans les sports en tant que participant et entraîneur. Il travaillait depuis 13 ans chez Sabourin Seed.

La messe de la Résurrection a été célébrée par les abbés Gérald M. Levesque et Paul Gagné, le samedi 26 novembre à 13h30 en l'église de Saint-Jean-Baptiste. La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire de Morris.

REMERCIEMENTS

Monique et les familles Daneault et Sabourin remercient sincèrement les nombreux amis et amies qui ont témoigné leur appui d'une façon ou d'une autre. Un merci spécial s'adresse aux abbés, aux membres de la chorale, à l'organiste et à la Ligue des femmes catholiques.

Maria Mathews, propriétaire de Personal Encounters

Les rendez-vous électroniques

C'est en regardant une émission de «Love Connections», à Toronto, que Maria Mathews a puisé l'idée d'un service de rencontres personnelles à Winnipeg.

Le service de Personal Encounters *(209-309, rue Hargrave)*, était tout d'abord géré par les parents de Maria, Ken et Eleanor Mathews, depuis 1985. Il y a un an que Maria Mathews a pris la relève.

Maintenant âgée de 25 sû- elle avoue qu'elle n'étcer après re où elle voulaitfaire. «J'ai fait ses études en infirmerie, cinq un an danse professionnelle».

an«J'ai toujours été intéressée au monde médical, à tout ce qui touche à la psychologie en particulier. Mais je n'aimais pas tellement l'idée de passer sept ou huit ans à l'université», relate Maria Mathews.



photo: Colette Brin

Maria Mathews, propriétaire du service de rencontres Personal Encounters à Winnipeg: «Les gens viennent ici quand ils se rendent compte qu'ils doivent faire quelque chose pour eux-mêmes».

«J'ai eu l'idée à Toronto, en regardant l'émission 'Love Connections'. Je l'ai suggéré à mes parents. C'est comme ça qu'on a commencé».

«La différence avec notre service, c'est que c'est toujours au client de faire le choix de la personne qu'il aimerait rencontrer. Beaucoup de services font le *'match-making'* eux-mêmes, précise Maria Mathews. Avec notre système, les chances de rencontrer une personne qui vous intéresse sont beaucoup plus grandes».

«Nous faisons des enregistrements vidéo de tous nos clients. Ils sont classés en catégories d'âge. La deuxième fois qu'un client visite le bureau, il peut visionner des cassettes et faire une sélection. On demande alors à cette personne de venir voir la cassette du premier client. Chaque rencontre est une entente mutuelle», affirme Maria Mathews.

«Beaucoup de gens croient faussement que ce genre de service, c'est pour les gens désespérés. Au contraire, puisqu'il y a la caméra qui vous enregistre, c'est plutôt des gens sûrs d'eux-mêmes qui viennent ici. C'est un choix intelligent», assure Maria Mathews.

«C'est moins décourageant, et plus efficace, que de courir les bars tous les soirs, sans jamais rencontrer quelqu'un d'intéressant. Et ce n'est pas vraiment plus cher».

Le coût de base est 250 $, pour un an. Mais Maria Mathews souligne que «si tu sors tous les soirs pour rencontrer quelqu'un, ça peut te coûter 1 000 $, pour un an. Et ce n'est pas garanti».

Elle se décrit comme «une femme d'affaires, indépendante». «J'aime beaucoup ce domaine de travail: c'est populaire, c'est à la page, et, ajoute-t-elle en souriant, c'est lucratif».

Colette BRIN

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface

Du sanglier à la Saint-Sylvestre

L'Union nationale française finit l'année 1988 en organisant sa traditionnelle soirée de la Saint-Sylvestre.

Cette année, les célébrations débutent à 19h avec un repas préparé par Jean-Pierre Pichon, chef de la boulangerie Le Croissant. Au menu: un cuissot de sanglier, grand veneur.

Une soirée dansante animée par Marcel Lacroix suivra le repas. La soirée a lieu à la Salle de l'Union nationale française (541, rue Giroux).

Rappelons que la Saint-Sylvestre est la traditionnelle fête française qui accueille le Nouvel An. Billets: 25$, 20$ pour les membres de l'Union. (Christian: 233-4120; François: 235-0403)

L.C.

VITE LU VITE SU

Somerset

Les filles d'Isabelle egayent le manoir

Une fois par mois, un groupe des Filles d'Isabelle de Somerset se rend au manoir du village pour visiter les quelque 30 résidants et leur apporter un peu de joie et d'amusement.

Traditionnellement, les Filles d'Isabelle de Somerset (une cinquantaine de personnes en tout) viennent visiter les personnes âgées deux fois par an, à Noël et au printemps. Au mois d'octobre, elles ont décidé d'augmenter le rythme de leurs visites à raison d'une par mois, en général le dernier lundi.

Du punch

La trésorière, Jeannnette Rheault, explique: «On vient avec un gâteau en l'honneur des résidants qui ont célébré leur fête ce mois-là. On chante, on boit du punch et on organise un bingo en aidant les résidants à jouer. Le soir de l'Hallowe'en, cinq d'entre nous étaient venues en costumes. Les résidants ont vraiment aimé ça».

La prochaine soirée aura lieu mercredi 14 décembre à partir de 19h. «On va apporter un cadeau de Noël pour chaque résidant, indique Jeannette Rheault. La raison pour laquelle on a décidé d'organiser ces fêtes, c'est qu'il y a plusieurs résidants au manoir qui sont seuls, qui n'ont pas de famille alentour. On veut juste leur apporter un peu de gaieté»

LG.

Laurier

Glace artificielle au curling

Grâce à l'apport de la communauté et aux subventions du gouvernement provincial et de la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac, le curling de Laurier aura sa glace artificielle d'ici la fin du mois de juin.

Outre l'installation de la glace artificielle, le projet prévoit la mise en place d'une salle polyvalente qui servira aussi bien pour les joueurs de curling que pour les groupes qui voudront la louer pour y organiser les activités de leur choix *(des repas, par exemple)*.

Un obstacle

Les travaux ont commencé il y a quelques mois lorsqu'une veille bâtisse du village a été déplacée pour être installée près du curling. On prévoit aussi de mettre prochainement à bas l'ancienne église désaffectée de Laurier qui, selon le président du Laurier Curling Rink, Roland Verley, «est dangereuse et représente un obstacle à l'aménagement du nouveau complexe sportif».

Le projet du curling de Laurier représente un coût d'environ 60 000$. La province a accordé un octroi de 34 500$ et la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac un octroi de 10 000$. Le reste a été recueilli grâce à des prélèvements de fonds auprès de la communauté.

L.G

NOMINATION



Ilène Marchenko

Le Conseil d'administration du Centre préscolaire Le P'tit Bonheur Inc. est heureux d'annoncer la nomination de **Ilène Marchenko** comme directrice générale. Madame Marchenko a obtenu son Bachelier ès arts de l'Université de Winnipeg et dans le cadre de ses huit années de travail dans le service des garderies, elle a terminé son niveau III comme travailleur des Services à l'enfance.

Nous l'accueillons parmi l'équipe du personnel et lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Le P'tit Bonheur est un centre préscolaire à but non lucratif qui répond aux besoins des enfants francophones en favorisant l'épanouissement de la langue française et de la culture canadienne française.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **JOSEPH ROLAND ÉMILE GARIEPY**, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 674, rue Langevin, Winnipeg (Manitoba), R2H 2W4, le ou avant le 15 janvier 1989

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29[e] jour de novembre 1988.

DENISET FRÉCHETTE
Procureurs de la succession

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche un(e)

suppléant(e)

à long terme, à temps partiel (.45), en Arts ménagers (nourriture: aliments et nutrition), 7e, 8e, et 9e années.

Il serait préférable que le(la) candidat(e) possède une formation en sciences familiales (arts ménagers).

Date d'entrée en fonctions: immédiatement, pour une période de temps indéterminée.

On vous prie de prendre contact avec:



Monsieur Roger Druwé, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Winnipeg (Manitoba) R2H 2Y2
Tél.: (204) 237-8927

Recherche un(e)

secrétaire médicale bilingue

pouvant débuter en janvier 1989 à Saint-Boniface.

Conditions à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dr Maurice Roy
35, ...wood postal services
Boîte 48032 Lakewood
Winnipeg (MB) ... 4A3

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche un(e)

employé(e) de bureau I

au Collège Béliveau.

Exigences:

- expérience des micro-ordinateurs;
- expérience des systèmes de comptabilité;
- excellente dactylographie;
- bonnes capacités d'organisation;
- capacité de communiquer et de travailler avec les autres efficacement;
- capacité de maintenir un système de gestion de données compatible avec IBM sera un avantage;
- capacité de travailler avec «Microsoft Word» sera un avantage.

Entrée en fonctions: le 3 janvier 1989.

Salaire: selon la convention collective.

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à:



L... La Flèche
Secrétaire ...inistrative
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Mon...
Winnipeg (Manitoba) R2J ...

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA INC.

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

DACTYLO PERMANENTE À TEMPS PARTIEL

FONCTIONS:
- traitement de texte
- 2 jours par semaine

N.B.: le nombre de jours travaillés peut augmenter selon le besoin du bureau.

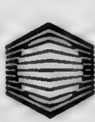
QUALIFICATIONS:
- doit être bilingue - (oral et écrit) français et anglais;
- personne accueillant(e) à belle personnalité;
- rapidité de frappe requise - 50 mots à la minute;
- bonne connaissance d'un système de traitement de texte exigée
- expérience sur Micom 3004 - un atout certain.

SALAIRE:
- Selon l'expérience et les qualifications.
- Pleine participation aux bénéfices des employés.

ENTRÉE EN FONCTIONS:

Aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en toute confiance en envoyant son curriculum vitae libellé «Personnel» à:



Alain Louer
Adjoint, finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390-F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Infirmier(ère) - soins continus

(mi-temps) Elm Creek

Coordonner les demandes de services à domicile ou de placement en maison de soins personnels pour les personnes âgées ou invalides. Faire des évaluations, élaborer programmes de soins et travailler étroitement avec les membres des groupes interdisciplinaires ou communautaires pour satisfaire aux besoins du client. En cas de besoin, travail requis le soir et en fin de semaine.

Diplôme universitaire d'infirmier (ère), inscription valable à l'Association des infirmiers et infirmières du Manitoba et deux années de travail dans un domaine connexe. Les dossiers des candidats possédant une combinaison acceptable de formation et d'expérience seront aussi examinés contre salaire et classification comparables. La connaissance des deux langues officielles est obligatoire. Le(La) titulaire devra résider ou déménager dans la région et posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Salaire: de 14,89$ à 21,98$ l'heure, en fonction des compétences.

Nº du concours: 2188

Date de fermeture: le 28 décembre 1988.

Adresse:
Service de la gestion des ressources humaines
Santé Manitoba
330, rue Graham - pièce 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A5

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

directeur de programmation

Fonctions:
- planifier, organiser, diriger et coordonner les activités relatives à la programmation culturelle du Centre culturel franco-manitobain.

Exigences du poste:
- formation dans le domaine des arts ou expérience pertinente;
- très bonne connaissance du milieu artistique et culturel manitobain;
- connaissance des arts;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.

Salaire: à négocier.

Entrée en fonctions: à négocier.

S'il vous plaît parvenir votre curriculum vitae avant le 12 décembre 1988 au:



Directeur général
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Manitoba

Urbaniste: Portage la Prairie

FONCTIONS: Le titulaire offre des services de consultation dans le domaine de l'aménagement du territoire aux administrations locales; il aide les conseils municipaux à élaborer et à mettre en oeuvre les plans relatifs à la politique d'utilisation des terres, ainsi qu'à préparer et à appliquer les règlements de zonage. Il offre ses conseils en matière de planification du territoire pour ce qui est des demandes de lotissement, des règlements relatifs aux routes, des aménagements proposés et des lignes de conduite du gouvernement provincial.

COMPETENCES: Diplôme en urbanisme ou disciplines connexes, ou études et expérience suffisantes en urbanisme dans un milieu rural. Il est indispensable que le candidat sache parfaitement communiquer, aussi bien oralement que par écrit. Le candidat doit fair preuve d'initiative et de jugement, et doit posséder plusieurs années d'expérience. Il serait préférable qu'il puisse devenir membre de l'Institut canadien des urbanistes et qu'il parle couramment les deux langues officielles. La selection se fera en fonction du programme d'action positive

Echelle de salaire:42,384 $ - 51,973 $ par année
Objet: Concours no. 2192
Date de clotûre: le 19 decembré 1988
Adresse:

Affaires municipales Manitoba
Service des ressources humaines
800, avenue Portage, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Travailleur social bilingue — Region Parklands

FONCTIONS: Travaille avec une équipe multidisciplinaire dans la Région des Parcs pour assurer les services officiels de protection de l'enfance tels que : conseils dans le domaine des relations familiales; protection de l'enfance; intervention dans des situations critiques; placement des enfants et service aux parents célibataires; organisation de services communautaires de soutien aux familles.

EXIGENCES: Deux années d'expérience ou éducation plus expérience équivalentes. Connaissances dans les domaines suivants : législation sur la protection de l'enfance, systèmes et ressources connexes, orientation de la famille et développement de l'enfance; compréhension des influences ethniques et culturelles. Automobile nécessaire (éventuellement). On tiendra compte du programme d'action positive et du casier judiciaire des candidats. Travail le soir ou en fin de semaine si besoin est

Salaire: de 24,586 à 41,570 $ par année (à mi-temps)
N° de concours: 2181
Date de clotûre: le 28 decembré 1988
Adresse:

Services communautaires Manitoba
Service des ressources humaines
270, rue Osborne nord
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7

An Equal Opportunity Employer

CN

AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter, sous pli cacheté, leur soumission pour l'achat et l'enlèvement d'environ 25 400 traverses usagées situées aux endroits suivants:

Cranberry Portage -
environ 15 400 traversées
Channing -
environ10 000 traversées

Aucune soumission ne sera acceptée après le jeudi 22 décembre 1988 à midi. Les traversées devront être enlevées de la propriété du CN au plus tard le 31 janvier 1989.

La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées «dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent».

Les formules de soumission peuvent être obtenues auprès de M. G.M. MacDonald du bureau du directeur des Achats et Stocks, 2, rue Hoka sud, Winnipeg au (204) 224-6349.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler M. R. Collins, chef de la voie, The Pas, Manitoba au (204) 623-7443.

L'adjudiciaire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des traverses. La Compagnie se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional des Achats et Stocks
CN Transcona

La Fédération canadienne des étudiant(e)s

est à la recherche d'un(e)

traducteur ou traductrice

Lieu de travail: Ottawa (Ontario).

Conditions de candidature:
- posséder un diplôme universitaire en traduction;
- avoir une excellente connaissance des deux langues officielles;
- avoir un excellent esprit d'organisation;
- posséder les aptitudes pour travailler avec d'autres personnes.

Tâches:
- traduire divers documents de l'anglais vers le français et dans une proportion moindre du français vers l'anglais;
- uniformiser la terminologie de la Fédération et créer un lexique anglais/français-anglais;
- contribuer à rendre la Fédération bilingue;
- asssister aux assemblées de la Fédération.

Qualités souhaitables:
- connaître le programme Wordperfect - traitement de texte;
- connaître le mouvement étudiant du Canada.

Rémunération: 27 500$ par année plus une gamme complète d'avantages sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae au:

Comité du recrutement
Fédération canadienne des étudiant(e)s
126, rue York, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5T5

Date limite:

Le 3 janvier 1989. Les entrevues des postulants dont la candidature aura été retenue auront lieu durant la semaine du 9 janvier 1989.

La Fédération canadienne des étudiant(e)s est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Le personnel de la Fédération est membre du Syndicat canadien de la fonction publique.



photo: Lucien Chaput

Le placement des colonnes a exigé un travail méticuleux, dirigé par Charles Brunet.

Saint-Boniface

La porte d'accueil du boulevard

L'arche d'accueil à l'entrée du boulevard Provencher a été érigée le 1er décembre. Commandité par l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface et avec l'aide du projet CORE, le monument a été conçu et installé par les Monuments Brunet de Saint-Boniface.

Les deux colonnes du monument sont en granit poli mesurant 2 pieds par 2 pieds, d'une hauteur de 12 pieds. Le haut du monument est en fer forgé et a été fabriqué par Unistruct Fabrications de Saint-Boniface.

Les lettres qui épellent les mots Le Boulevard sont en bronze. Les moules ont été fabriqués par Madeleine Vrignon. Le bronze a été coulé par Bay Bronze de Winnipeg.

Le monument pèse environ 10 tonnes et a coûté 31 000$ à construire et à ériger.

L.C.

VITE LU VITE SU

Notre-Dame-de-Lourdes

10 nouveaux lots dans le village

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes a approuvé mardi 6 décembre la subdivision d'un terrain de Marcel et Lillian Charrière en 10 lots résidentiels.

De telles subdivisions ne sont pas monnaie courante pour ce village de La Montagne. Le dernier gros développement date du début des années 80, si l'on exclut les 7 lots créés l'an dernier par le village avec l'ancien terrain du chemin de fer.

Le prix fixé par le village était de 60$ par pied de frontage, ce qui situait les lots dans les 6 000$. Il reviendra à Marcel Charrière de décider à quel prix il vendra ses lots. *(9 lots de 100x120 et un lot de 75x120).*

Le terrain est situé au nord de la rue Jeanne d'Arc, la dernière rue au nord du village. Roger Fouasse, le secrétaire-trésorier, précise que l'aménagement du nouveau développement ne posera pas de problème, puisqu'il suffira de poser des raccords pour l'eau et les égouts.

Par ailleurs, notons que le village a annulé des factures d'impôt foncier pour un montant total de 3 900$, soit la plus grosse somme depuis l'entrée en fonction de Roger Fouasse voilà 5 ans.

Il s'agit là d'une procédure normale d'ajustements. Explications pour cette année: un commerce a fermé ses portes, une roulotte a été déménagée et le Centre Dom-Benoit a été exempté d'impôt foncier par le village, puisque ce centre est à but non lucratif.

B.B.



photo: Lucien Chaput

Le maire de Notre-dame-de-Lourdes, Bruno Delaquis, est toujours hospitalisé à l'hôpital de Lourdes. Il a exprimé l'espoir de sortir de l'hôpital d'ici les fêtes. Celui qui a été élu sans concurrence en 1986 est remplacé, durant l'intérim, par Gérald Grenier, le maire adjoint.

Ritchot

Projet-pilote 2e résidence: la municipalité fait l'histoire

La municipalité de Ritchot va faire l'histoire. Le conseil a en effet accepté un projet-pilote unique au Manitoba, qui fera cependant l'objet d'audiences publiques en janvier.

La municipalité a répondu à une initiative de Louise Horst de Grande Pointe, qui s'est inspirée d'un modèle hollandais. L'idée est simple: il s'agit de permettre aux familles qui le désirent de rester proches de leurs parents âgés, voire handicapés sans vivre directement avec eux.

Comment? En installant les parents dans une petite maison ou une roulotte à côté de la maison principale. Un hic, cependant: les règlements municipaux ne permettent pas d'avoir deux résidences sur un lot.

Les deux lots choisis par Ritchot pour le projet-pilote sont ceux de Peter Horst à Grande-Pointe *(lot résidentiel)* et de Maurice Leclaire situé Chemin Leclaire *(lot de 5 acres).*

Le secrétaire-trésorier, Jos Brodeur, ne pense pas que des gens se rendront aux audiences publiques pour protester contre le projet-pilote historique de la municipalité, qui sera évalué d'ici un ou deux ans.

Il n'empêche que l'expérience suscite des inquiétudes. Ainsi, deux résidences sur un même lot ne risquent-elles pas de diminuer la valeur des lots avoisinants? Ou encore: si les parents quittaient la 2e résidence, ne risquerait-elle pas d'être louée à d'autres personnes?

Des questions auxquelles le projet-pilote et les règlements d'application devraient apporter des réponses.

Bernard BOCQUEL

La page de BICOLO

Bonjour!

Aujourd'hui, je cède ma place à un ami très coquet, qui est aussi l'ami de tous les enfants. Il saura sans doute vous divertir. Amusez-vous bien!

Bicolo

Bricolage...

Un **p'tit renne** au nez rouge

1. Découpe et trace chaque patron sur un carton mince ou sur du papier de construction.
2. Mets le corps et les oreilles bruns, les bois noirs, le nez et la boucle rouges.
3. Rassemble et colle comme sur le modèle.



Le renne vit en Sibérie, en Scandinavie, au Groenland et au Canada où on l'appelle «caribou». Il atteint 1,5 mètre de haut. C'est un animal sobre et résistant. Son bois a des andouillers aplatis en palette, qui lui servent à découvrir sous la neige les lichens dont il se nourrit. Les Lapons et les Esquimaux le tiennent en demi-domesticité. Ils l'emploient comme bête de trait. Son sang, sa chair, son lait, son cuir, ses bois sont pour eux de précieuses ressources.

oreille

Colle

oreille

Colle

plie ici

corps

nez

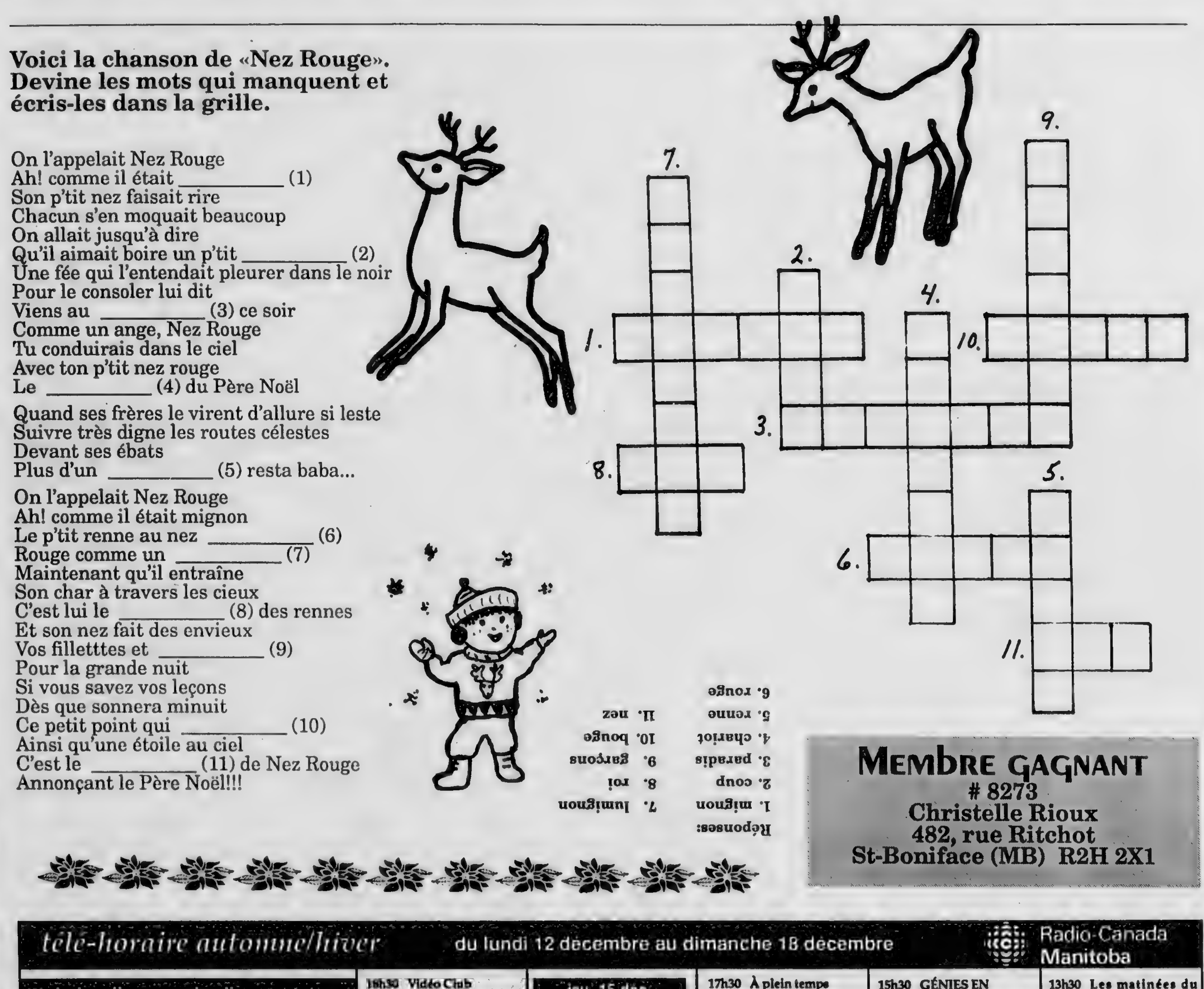
les bois

Voici la chanson de «Nez Rouge». Devine les mots qui manquent et écris-les dans la grille.

On l'appelait Nez Rouge
Ah! comme il était __________ (1)
Son p'tit nez faisait rire
Chacun s'en moquait beaucoup
On allait jusqu'à dire
Qu'il aimait boire un p'tit __________ (2)
Une fée qui l'entendait pleurer dans le noir
Pour le consoler lui dit
Viens au __________ (3) ce soir
Comme un ange, Nez Rouge
Tu conduirais dans le ciel
Avec ton p'tit nez rouge
Le __________ (4) du Père Noël

Quand ses frères le virent d'allure si leste
Suivre très digne les routes célestes
Devant ses ébats
Plus d'un __________ (5) resta baba...

On l'appelait Nez Rouge
Ah! comme il était mignon
Le p'tit renne au nez __________ (6)
Rouge comme un __________ (7)
Maintenant qu'il entraîne
Son char à travers les cieux
C'est lui le __________ (8) des rennes
Et son nez fait des envieux
Vos fillettes et __________ (9)
Pour la grande nuit
Si vous savez vos leçons
Dès que sonnera minuit
Ce petit point qui __________ (10)
Ainsi qu'une étoile au ciel
C'est le __________ (11) de Nez Rouge
Annonçant le Père Noël!!!



Réponses:
1. mignon
2. coup
3. paradis
4. chariot
5. renne
6. rouge
7. lumignon
8. roi
9. garçons
10. bouge
11. nez

MEMBRE GAGNANT
8273
Christelle Rioux
482, rue Ritchot
St-Boniface (MB) R2H 2X1

télé-horaire automne/hiver

du lundi 12 décembre au dimanche 18 décembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN*
10h00 - LA CUISINE DES ANGES*
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE*
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI*
13h15 - AU JOUR LE JOUR*
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT
* Prochaine émission lundi 2 janvier 1989

lun. 12 déc.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Le clan Campbell

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
L'orpheline.

18h00 CE SOIR MANITOBA
Prés.: Martine Bordeleau; Sports: André Brin; Météo: Suzanne Kennelly

18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Le Collège Louis-Riel affronte le Collège Béliveau.

19h00 Ma tante Alice

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
Le septième juré. Drame psychologique. Avec Bernard Blier, Danièle Delorme et Francis Blanche. (fr. 62).

mar. 13 déc.

11h30 Il était une fois... l'homme

14h15 Cinéma
La sentinelle endormie. Comédie réalisée par Jean Dréville. Avec Noël-Noël, Pascale Audret et Michel Galabru. (fr. 66).

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas
La disparition.

23h20 Cinéma
Magie. Drame psychologique réalisé par Richard Attenborough d'après l'oeuvre de William Goldman. Avec Anthony Hopkins, Ann Margret et Burgess Meredith(amér. 78).

merc. 14 déc.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Terrarium. Le changement.

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Le droit de vivre. (1re de 2). Drame réalisé par Ferdinand Fairfax. Avec Patrick Dempsey, Beau Bridges et Karen Valentine.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO

19h00 Laser 33-45

20h00 Hoover contre les Kennedy: l'affrontement
(3e de 4) Biographie. Avec Jack Warden, Nicholas Campbell, Robert Pine, Heather Thomas, Barry Morse, Richard Anderson et Jennifer Dale.

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Folies bourgeoises. Comédie de moeurs. Avec Stéphane Audran, Jean-Pierre Cassel et Ann Margret. (fr.-it.-all. 76)

jeu. 15 déc.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
La mandarine. Comédie dramatique réalisée par Édouard Molinaro. Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Madeleine Renaud et Murray Head. (fr. 72)

16h30 Charamoule

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine.
Réal.: Richard Simoens

19h00 Ciné-fête
Le cristal magique. Conte fantastique réalisé avec des marionnettes par Jim Henson et Frank Oz. (brit. 82).

20h00 Lance et compte II
(9e de 13).

23h20 Cinéma
Traitement de choc. Drame réalisé par Alain Jessua. Avec Annie Girardot, Alain Delon et Michel Duchaussoy (fr. 72)

vend. 16 déc.

11h30 Légendes du monde
(Début). Séries de contes.

14h15 Cinéma
La guerre des sexes. Comédie réalisée par Melville Shavelson. Avec Jack Lemmon, Barbara Harris et Jason Robards. (amér. 72)

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac
Ma mère Huguette.

17h30 À plein temps
La fuite de Lucky Luke

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Barbara Hutton, la pauvre petite fille riche (5e de 6). Biographie romancée. Avec Farrah Fawcett, David Ackroyd, et Stéphane Audran.

20h00 Lance et compte II
(10e de 13)

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 À première vue, magazine
(Reprise du jeudi à 17h30).

23h50 Cinéma
Gloria ou la course au bonheur (dern. de 2) Drame. Avec Lucy Gutteridge, Angela Lansbury et Maureen Stapleton (can.-améri 83)

sam. 17 déc.

7h30 Passe-partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 La baie des esprits

11h00 Sur la trace des émérillons

11h30 Les joueurs

12h00 Ciné-famille
La fleur de Noël, dramatique, Réveillon court métrage, Dentelle de Noël.

14h00 L'univers des sports

15h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
(Reprise).

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Impact.

18h00 Samedi de rire
Inv. Gaston L'Heureux et Luc Senay.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Rangers de New York affrontent les Canadiens.

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Télé-sélection
Atlantic City. Drame social réalisé par Louis Malle. Avec Burt Lancaster, Susan Sarandon et Michel Piccoli. (amér. 78)

dim. 18 déc.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Tom et Jerry

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil
La crèche de Noël.

10h00 Le Jour du Seigneur
de Moncton.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 La semaine verte

13h00 Rencontres
Inv. Gérard Bessière, écrivain. Sujet: De l'émerveillement.

13h30 Les matinées du dimanche
La cigogne technologique. Document qui jette un regard sur le succès apparent de la fécondation in vit.o. Prod. ONF.

15h30 Propos et confidences
Inv. Mimi d'Estée (dern. de 2)

16h00 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
Prés.: Suzanne Kennelly.
Réal.: Léo Dufault

18h30 Voyage grandeur nature

19h00 L'heure Disney
La hotte magique. (1re de 2). Un prisonnier s'évade afin de récupérer un magot et emprunte l'identité du Père Noël. Quelques enfants naïfs d'un quartier pauvre le prennent pour l'authentique bonhomme.

20h30 Les beaux dimanches
Soirée des prix Gémeaux. En direct de la Place des Arts, remise des Prix Gémeaux décernés par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision pour reconnaître l'excellence des artisans de la télévision dans tous les domaines.

22h00 Le téléjournal

22h20 Les nouvelles du sport

22h35 Ciné-club
L'emploi. Peinture sociale réalisée par Ermanno Olmi. Avec Sandro Panzezi, Loredana Detto et Tullio Kezich. (it. 61).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Cette conclusion facile m'énerve

Que l'Église diocésaine veuille se donner «l'éducation de la foi des adultes» comme projet pastoral pour les prochaines années, c'est dire quoi?

D'abord une constatation à partir de la réalité.

Nous vivons dans une Église où une foule énorme d'adultes éprouve de la difficulté à «dire» leur foi.

Non pas qu'ils ne croient pas. Au contraire. Ce sont des hommes et des femmes de foi, convaincus. Ils cherchent honnêtement à marcher vers la sainteté dans le quotidien de la vie. Ils savent qu'ils croient, mais lorsqu'ils sont interrogés sur «ce qu'ils croient», ils restent là, comme saisis par une peur de «dire la mauvaise chose».

C'est la situation de bien des catholiques qui, autour d'un café, entrent en discussion avec des non-catholiques. Le catholique a une difficulté énorme à mettre le doigt sur ce qui le rend différent de l'autre dans sa foi exprimée et sa foi vécue. Une fois épuisés les quelques sujets-clés: le Pape, Marie et la pilule, le catholique conclut facilement que, de toute façon, nous croyons tous au même Dieu. Donc, nous sommes tous pareils!

Cette espèce de conclusion facile m'énerve. C'est comme si on voulait tellement être comme les autres qu'on refuse de voir notre propre originalité et la richesse que nous portons comme Église catholique.

Non pas que nous voulons nous mettre sur un piédestal et cogner sur la tête des autres. Non pas que nous nous trouvons tellement «supérieurs» que nous voulons nous servir en exemple.

C'est juste que nous devons reconnaître honnêtement notre différence, en être légitimement fiers et être capables devant les autres qui ont eux, leur propre richesse, de donner la raison qui fait que nous sommes nous.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Le baptisé a le droit à l'information et à la formation nécessaires pour pouvoir, sereinement et avec conviction, proclamer sa foi.

Avoir accès

Il a le droit aux ressources et à un environnement qui lui permettront de passer d'une foi reçue dans des images et des catégories d'enfants à une foi exprimée dans un langage et des concepts adultes.

Et ceci ne se fait pas tout seul.

Comme Église, Peuple de Dieu d'ici, nous allons devoir inventer des moyens pour que les croyants de chez nous puissent avoir accès à une information constructive, objective et complète.

Il est grand temps de dépasser le stade des «eh» bien moi je pense que....».

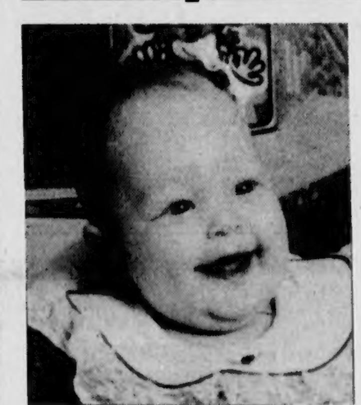
Dans un monde où l'information a caractère sensationnel circule librement, y compris dans le domaine religieux, le croyant adulte a le droit d'avoir, dans son bagage personnel, les outils nécessaires pour juger objectivement ce qui lui est transmis et, si nécessaire, en faire une critique, toujours dans une perspective d'Église.

La tâche paraît, à première vue, colossale.

Mais quel défi!

LES PETITES ANNONCES

T'es en parenté avec qui, toi?



Chantal Marie Annette Touchette née le 4 juin 1988.

Je suis la fille de Normand et Simone (née Gautron) Touchette de Saint-Boniface.

Mes grands-parents sont Arthur et Elise (née Perreault) Touchette de Southdale et Roland et Marie (née Dedieu) Gautron de Saint-Boniface.

Mon arrière-grand-mère de 97 ans est Marthe (née Joly) Gautron de Saint-Boniface.



Félicitations
à nos parents,
Ida et Aurèle Lacasse
qui ont célébré leur
50e
anniversaire de mariage
le 9 novembre 1988
Nous vous aimons.
De vos enfants et leur famille

Quiz

De quand date l'aspirine?

À VOTRE AVIS

1. De quand date l'aspirine?

2. Dans la chanson de Tex Lecor, «Le frigidaire»: tant qu'il restera quelque chose dans le frigidaire, le narrateur est prêt à continuer à faire quoi?

3. Connaissez-vous l'anecdote humoristique qui met en vedette Jean-Baptiste Désautels, l'un des premiers colons de Sainte-Anne-des-Chênes et Monseigneur Taché?

4. Les mots «beigne» et «beignet» ont des sens différents dans l'argot de la France et du Canada. Les connaissez-vous?

5. Quelle est la capitale de la Suisse?

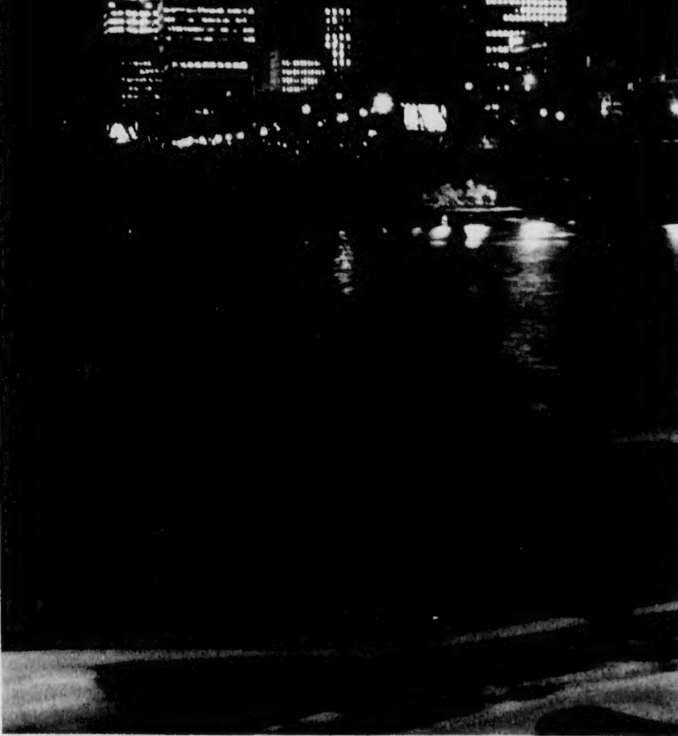


photo: Daniel Tougas

6. La promenade Taché nous donne un tout nouveau coup d'oeil sur le centre-ville de Winnipeg. Qui a inauguré cette promenade?

RÉPONSES

1. La marque «Aspirine» a été déposée par Bayer en 1899 en Allemagne.

Son nom venait de: «A» pour Acétyl, «spir» pour Spirsaûre (en allemand «acide de la spirée», nom scientifique de la Reine-des-prés, une plante à fleurs décoratives). Le suffixe «ne» est un suffixe classique de la chimie industrielle.

Jusqu'à la Guerre de 1914-18, «Bayer» a gardé la propriété exclusive de la marque.

2. Prendre le métro, fermer sa gueule, puis laisser faire. Et pourtant: il y a quelque chose qui lui dit qu'un beau matin, sa Rosalie et lui mettront du beurre sur leur pain.

3. Jean-Baptiste Désautels, un des premiers colons de Sainte-Anne, était bien connu pour ses taquineries et une fois, son épouse Julie a été la victime de sa farce, raconte l'Almanach français du Manitoba.

Un jour, Madame Désautels avait un rendez-vous avec Mgr Taché. En route vers l'archevêché, M. Désautels dit à son épouse: «N'oublie pas de parler fort, tu sais que Mgr Taché est pas mal dur d'oreille.»

Arrivé à l'archevêché, Jean-Baptiste Désautels se faufile chez Mgr Taché avant son épouse et lui dit: «Mgr, vous parlerez fort car ma femme est un peu sourde».

La conversation commence entre Mgr Taché et Julie, sur un ton très élevé. Les deux crient à pleine voix.

«Mais, dit Mgr Taché, je ne suis pas sourd, ce n'est pas nécessaire de parler si fort».

«Moi, non plus, je ne suis pas sourde, répond Julie. C'est là encore un tour de mon vieux Jean-Baptiste...»

4. Lorsqu'on parle d'une pâte frite glacée (en anglais un «doughnut»), au Canada, on dit généralement un beigne. En France, le mot beigne (au féminin) est synonyme de giffle ou de claque. Donc, la phrase «j'ai mangé une beigne», en France, n'a pas le même sens que «j'ai mangé un beigne» au Canada.

C'est le mot «beignet» que les Français utilisent pour désigner la pâtisserie. Drôlement, au Canada, le mot «beignet» est souvent utilisé comme synonyme d'imbécile: «Espèce de beignet!».

5. Pas Genève, ni Zurich, mais Berne.

6. C'est la Reine Elisabeth II qui a inauguré la promenade Taché à l'occasion de la visite royale au Manitoba, le 6 octobre 1984.

Compilé par Daniel Tougas

Tu connais la dernière?

Athanase a perdu son emploi comme espion. Il buvait trop, il voyait des agents doubles partout.

Les essences sans plomb Maximum de Petro-Canada marquent le début d'une ère nouvelle.

Pourquoi Petro-Canada a-t-elle lancé les essences sans plomb Maximum?

La Loi fédérale actuelle exige que le plomb soit éliminé de toutes les essences au 1er décembre 1990. Petro-Canada appuie cette mesure législative et elle agit dès aujourd'hui pour faire en sorte que l'assainissement de l'air ne diminue en rien la qualité de la conduite. Une fois que l'essence au plomb aura été éliminée, l'essence sans plomb Maximum permettra aux automobilistes canadiens d'avoir un plus grand choix d'indices d'octane pour satisfaire aux exigences de leurs véhicules ainsi qu'à leurs propres exigences de rendement.

Petro-Canada lance les essences sans plomb Maximum, trois nouvelles essences qui reflètent l'engagement de la Société en matière d'environnement et son souci de satisfaire les besoins actuels et futurs des automobilistes canadiens. Ces trois qualités d'essence sans plomb Maximum vous permettent de répondre plus exactement aux besoins en octane de votre moteur et d'améliorer le rendement et la souplesse de conduite de votre véhicule. Il est facile de choisir l'essence sans plomb Maximum qui convient à votre véhicule.



Quelle essence sans plomb Maximum devrais-je choisir?

Maximum sans plomb — Voici notre nouvelle essence ordinaire sans plomb. Si vous utilisez actuellement de l'essence ordinaire sans plomb et que vous en êtes satisfait, nous vous recommandons l'essence Maximum de type ordinaire. Elle est conçue pour les moteurs exigeant un indice d'octane normal, mais elle possède des propriétés détergentes de loin supérieures à celles de la plupart des autres essences ordinaires sans plomb.

Maximum Plus — Notre nouvelle essence intermédiaire sans plomb. Si vous trouvez que l'essence ordinaire sans plomb n'assure pas le rendement souhaité, ou que vous constatez des difficultés d'accélération ou des problèmes comme le cognement et l'auto-allumage, la Maximum Plus est toute désignée. Elle a un indice d'octane intermédiaire et des propriétés détergentes supérieures.

Maximum Supreme — La nouvelle essence super sans plomb de Petro-Canada. Si vous utilisez déjà une essence super sans plomb, nous vous recommandons l'essence Maximum Suprême. Il s'agit de notre essence sans plomb ayant l'indice d'octane le plus élevé et elle améliore le rendement de la plupart des moteurs. L'essence Maximum Suprême est notre qualité d'essence qui possède les meilleures propriétés détergentes.

Je conduis un véhicule plus âgé; existe-t-il une essence sans plomb Maximum qui lui convienne?

Oui, puisque les voitures neuves vendues au Canada depuis 1973 peuvent s'alimenter en essence sans plomb. La qualité d'essence sans plomb Maximum que vous choisissez dépend de votre voiture et du rendement souhaité. Il est fort possible qu'un véhicule qui vieillit exige une essence à indice d'octane plus élevé pour fournir un rendement maximum. Que vous utilisiez une essence ordinaire au plomb ou sans plomb, essayez l'essence Maximum Plus ou Maximum Suprême si votre voiture n'a plus sa puissance initiale, et voyez laquelle de ces deux qualités d'essence vous fournit le rendement antérieur. Autres avantages pour les véhicules moins récents : les essences sans plomb Maximum contribuent à la propreté du système d'alimentation du moteur et améliorent le rendement de ce dernier.



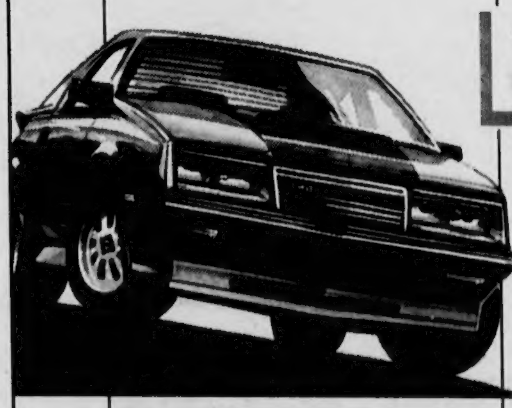
En quoi l'essence sans plomb est-elle un facteur de la qualité de l'environnement?

L'utilisation de l'essence sans plomb contribue évidemment à la réduction de la pollution atmosphérique par le plomb. Le lancement de la nouvelle gamme d'essences sans plomb Maximum reflète l'engagement de Petro-Canada en matière d'environnement.

Lorsque je coupe le contact, le moteur continue à tourner. Que puis-je faire pour remédier à cela?

C'est ce qui s'appelle l'auto-allumage. Tout comme pour le cognement, il indique peut-être que l'indice d'octane de l'essence utilisée est trop faible pour votre moteur. Si vous utilisez une essence ordinaire au plomb ou sans plomb, essayez l'essence Maximum Plus ou l'essence Maximum Suprême et voyez laquelle s'avère la meilleure solution.





L'essence peut-elle être responsable du cognement du moteur lorsque j'accélère?

Le cognement ou le cliquetis du moteur, qui se manifeste surtout lorsque ce dernier doit forcer davantage, signifie que l'indice d'octane du carburant utilisé n'est pas assez élevé. Passez alors du carburant ordinaire au plomb ou sans plomb que vous utilisez généralement au Maximum Plus ou au Maximum Suprême, pour obtenir un indice d'octane plus élevé.



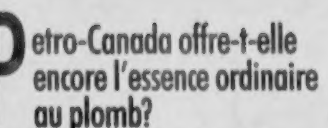
Il me faut trop de temps pour doubler ou m'engager dans une voie rapide. L'essence peut-elle en être responsable?

L'indice d'octane de l'essence ordinaire avec ou sans plomb que vous utilisez est peut-être trop faible pour que le moteur puisse fournir son rendement maximum. Essayez donc la Maximum Plus ou la Maximum Suprême afin d'obtenir l'indice d'octane permettant à votre moteur de fournir un rendement optimal.

Un nombre sans cesse croissant de stations-service offrent les nouvelles essences sans plomb Maximum. Faites le plein aujourd'hui même et obtenez le Maximum pour votre véhicule.

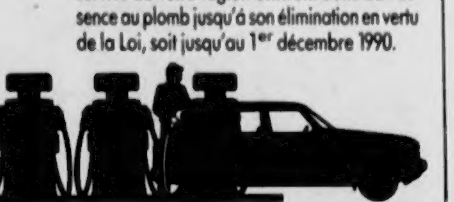
Je conduis un véhicule à turbo-compresseur; quelle essence sans plomb Maximum devrais-je utiliser?

La turbocompression accroît la pression d'air dans la chambre de combustion et peut provoquer le cognement du moteur si l'indice d'octane de l'esssence utilisée est trop faible. L'essence Maximum Suprême, notre essence ayant l'indice d'octane le plus élevé, est le carburant idéal pour les moteurs à turbocompresseur fonctionnant à haut rendement.



Petro-Canada offre-t-elle encore l'essence ordinaire au plomb?

Oui, et Petro-Canada s'est engagée à répondre aux besoins actuels et futurs de **tous** les Canadiens en matière de carburant. Les stations-service de votre région offriront donc de l'essence au plomb jusqu'à son élimination en vertu de la Loi, soit jusqu'au 1er décembre 1990.





® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark

À l'occasion de son 50e anniversaire,
la **Caisse populaire de Saint-Boniface**
en collaboration avec
Chute Libre de CKSB/Radio-Canada,
commandite un

Concours
de décorations extérieures de Noël

Les décorations doivent refléter l'esprit de Noël tout en faisant preuve d'originalité.

Qui peut participer:

Toute personne, institution ou entreprise qui réside ou se situe au Manitoba et au nord-ouest Ontarien.[1]

Comment participer:

Pour participer il suffit d'envoyer une photo en couleurs (5x7) de la résidence ou de l'édifice décoré à l'adresse suivante: Concours Caisse-Chute Libre, 607, rue Langevin, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2W2, avant le 14 décembre 1988. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la (des) personne(s) responsable(s) des décorations doivent accompagner la photo.[2]

Sélection des gagnants:

Un jury, composé de trois personnes, choisira un gagnant dans trois catégories: résidence privée, entreprise commerciale, immeuble institutionnel dans deux secteurs: urbain et rural. L'un de ces six gagnants se verra décerné le titre de grand gagnant.[3]

Les gagnants recevront une plaque de la Caisse populaire de Saint-Boniface et de Chute Libre de CKSB/Radio-Canada tandis que le grand gagnant recevra un trophée et aura son nom et la catégorie inscrits sur une plaque qui sera affichée à la Caisse populaire de Saint-Boniface, succursale Provencher.

Les résultats seront dévoilés à l'émission Chute Libre le 17 décembre et dans La Liberté du 23 décembre.

